

MENSUEL DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE
DÉCEMBRE 2015 - 249



bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE
Bureau de dépôt Liège X
Editeur responsable :
Annick Comblain
Place de la République française
41 (bât. 01)
4000 Liège
Périodique
P. 102 039
Le 15^e jour du mois
Mensuel
sauf juillet-août

LE 15^e JOUR DU MOIS

LA TRANS PLANT ATION TOUT UN ART

50 ans de greffe au CHU de Liège

PAGES 2 ET 3



PAGE 5

ATTENTATS À PARIS

L'opinion de Pr Michaël Dantinne



PAGES 16 ET 17

2015 À L'ULg



PAGE 18

DENTISTERIE

Une nouvelle clinique pour les étudiants

50 ANS DE GREFFE RÉNALE

Le 1^{er} juillet 1965, le Pr Georges Lejeune réalisait la première greffe rénale en région liégeoise. Un demi-siècle plus tard, l'équipe de transplantation du CHU a effectué plus de 1200 greffes de rein et sauvé bon nombre de vies. Que de chemin parcouru... À l'occasion de ce 50^e anniversaire, Michel Meurisse, chef du service de chirurgie abdominale et de transplantation du CHU, professeur à la faculté de Médecine, revient sur l'expérience liégeoise.

L'INTÉRÊT POUR LA GREFFE D'ORGANES éclot en Belgique dès le début des années 60. Dans la ligne des États-Unis, de la France et de leurs chirurgiens pionniers, il s'impose en région liégeoise sous l'impulsion de Georges Lejeune. En 1959, l'éminent professeur organise à l'ULg un congrès international portant sur les problèmes de rejet. Ce séminaire marque le début de l'épopée liégeoise dans la course aux greffons salvateurs. Face aux possibilités promises par cette nouvelle alternative thérapeutique, des programmes de transplantation se développent progressivement et les premières greffes rénales, puis hépatiques, sont réalisées.

En 1965, Georges Lejeune franchit le pas. Il réalise la première transplantation rénale liégeoise à partir d'un donneur cadavérique. Trois ans plus tard, il réitère l'expérience à partir d'un donneur vivant apparenté. L'opération connaît un franc succès puisque le rein greffé fonctionnait encore 40 ans plus tard. Si les résultats sont réjouissants, ils n'en demeurent pas moins, à cette époque, exceptionnels. En cause, les rejets qui restent un des principaux freins à la réussite.

UNE ÉVOLUTION FULGURANTE

À l'aube des années 80, de nouvelles perspectives se dessinent grâce à la mise au point de nouveaux traitements immunosuppresseurs et une meilleure connaissance de l'immunologie de transplantation. La diminution du risque de rejets aigus permet de relancer les activités de transplantation. Après divers ajustements, les résultats postopératoires s'avèrent de plus en plus satisfaisants. La greffe d'organes, initialement considérée comme une technique expérimentale, devient alors un traitement plus établi et mieux maîtrisé avec un taux de réussite élevé.

En 1984, le Pr Michel Meurisse réalise la première greffe combinée rein-pancréas. Aujourd'hui considéré comme une des figures majeures de la transplantation rénale et pancréatique en région liégeoise, il a pris part aux différents changements qui ont façonné la problématique de la greffe. Si, selon lui, l'acte chirurgical a fondamentalement peu changé au cours de ces 50 dernières années,

la politique de prélèvement des organes et la logistique qui l'accompagne ont, quant à elles, fait un réel bond en avant. Et d'expliquer : « Lorsque j'ai commencé aux côtés du Pr Lejeune, nous réalisions une dizaine de greffes de rein par an. Aujourd'hui, nous nous situons aux alentours de 50 et l'espérance moyenne de vie avec le greffon se situe à dix ans (60% pour un donneur cadavérique et 80% pour un donneur vivant). Parfois plus, parfois moins. Au niveau européen, nous nous situons en deuxième position en termes de taux de prélèvements d'organes par million d'habitants, l'Espagne occupant la première place. Toutes ces évolutions notables sont dues à plusieurs facteurs qui ont révolutionné la transplantation : la découverte des médicaments antirejet, une politique accrue d'information pour le don d'organes, l'étendue de l'âge et de l'état clinique des donneurs et, surtout, l'organisation de la coordination du prélèvement des organes. »

COORDINATEUR DE TRANSPLANTATION, UN RÔLE CENTRAL

L'apparition du métier de coordinateur de transplantation figure en effet parmi les évolutions positives majeures. Véritable plaque tournante de la greffe, le coordinateur a pour mission d'organiser et de synchroniser les échanges entre les différents intervenants et les instances impliquées. Il est également chargé des contacts avec le réseau Eurotransplant, responsable de l'allocation des organes. Depuis sa création en 1967, cet organisme a permis aux huit pays partenaires d'élargir leur pool de donneurs et de receveurs au-delà de leur territoire et donc de multiplier les chances de compatibilité.

Marie-Hélène Delbouille, coordinatrice de transplantation depuis 1988 au CHU, relève quotidiennement ce défi avec ses deux collègues : « Lorsqu'un patient a été déclaré en état de mort cérébrale ou en arrêt cardiaque, nous évaluons les organes en collaboration avec les équipes des soins intensifs, organisons les prélèvements et gérons la communication avec Eurotransplant afin de trouver des correspondances pour les greffer très rapidement. La procédure est complexe. Elle couvre toute l'organisation médicale à petite et grande échelle, c'est-à-dire la collecte d'informations relative au receveur, les contacts avec les différents centres, l'acheminement des organes et enfin le rappel des infirmiers, des chirurgiens et anesthésistes pour procéder à l'opération. On ne peut pas perdre de temps. Il s'agit véritablement d'un travail d'équipe, impliquant de nombreux intervenants. »

LES DONNEURS À CŒUR ARRÊTÉ

Si le CHU figure parmi les bons élèves et peut se targuer d'une telle réputation, c'est aussi grâce à la dynamique universitaire insufflée. En effet, comme le souligne Michel Meurisse, « certaines structures

hospitalières ne cultivent pas la même politique accrue d'information et de prélèvement d'organes que dans un hôpital universitaire. Le CHU explore tout ce qui est médicalement possible pour recruter davantage d'organes. C'est la raison pour laquelle la durée sur liste d'attente est relativement courte. Pour un rein, elle est approximativement de 18 mois. »

Le CHU de Liège a, par exemple, été un des premiers centres belges à organiser le prélèvement d'organes sur des donneurs dits « à cœur arrêté », c'est-à-dire des personnes présentant un dégât cérébral majeur mais ne remplissent pas les critères stricts de la mort cérébrale et pour lesquelles les thérapeutiques sont inefficaces. « Au lieu de procéder à l'arrêt du traitement aux soins intensifs, on le fait au bloc opératoire pour prélever le foie, les reins et éventuellement les poumons », explique Marie-Hélène Delbouille. Et Michel Meurisse de poursuivre : « Cette nouvelle frange de donneurs potentiels nous a permis d'augmenter de 33% le nombre de greffes par an. »



Entre 2000 et 2014, les équipes du CHU de Liège ont ainsi effectué :
147 transplantations de cœur
467 transplantations de foie
670 transplantations de rein
50 transplantations de pancréas

Voir l'émission "à votre tour d'y voir" sur www.ulg.tv/AVTV04



Enfin, le CHU et l’ULg ont noué de nombreuses collaborations avec des pays émergents pour un transfert d’expertises ou l’attribution de bourses d’études. Un jeune chirurgien vietnamien est notamment venu à Liège afin de mener des recherches sur les donneurs à cœur arrêté. Il a également effectué un doctorat à l’ULg et y a défendu sa thèse avec brio. Fort de l’expérience liégeoise, il est retourné à Ho Chi Minh-Ville pour y dynamiser un centre de transplantations sur base des standards occidentaux.

Si des pas de géant ont été franchis depuis 1965, la route est cependant encore longue. Le nombre de patients en attente d’une greffe reste toujours nettement supérieur au nombre de patients greffés. D’où l’importance de persévérer dans la voie de l’infor-

mation sur le don d’organes, parce qu’on peut tous aussi être receveurs, un jour... En outre, « *une des plus grandes aspirations serait d’induire une tolérance aux organes transplantés qui dispenserait du recours aux médicaments immunosuppresseurs*, affirme Michel Meurisse. *La transplantation, c’est du funambulisme en permanence entre bénéfices et effets secondaires.* »

Marjorie Ranieri

Photos : Yves Gabriel

Contacts : tél. 04.366.72.06,
courriel transplantation@chu.ulg.ac.be, site
www.transplantation.be/transplantation-au-chu-de-liege

À VOTRE AVIS

LA GREFFE, UNE RENAISSANCE ?



VÉRITABLEMENT. J’ai eu la chance d’être opéré en 2013 et tout a changé. Avant cette date, il y a eu presque sept ans d’attente. Sept années de dialyse, une technique qui filtre le sang et permet d’éliminer les déchets toxiques qui s’accumulent dans l’organisme lorsqu’il y a “insuffisance rénale”. C’était mon cas : sans le savoir, j’avais une malformation congénitale des reins, aggravée par une hypertension sévère non détectée, car je ne présentais aucun des symptômes caractéristiques de cette affection.

À 41 ans, en décembre 2006, une prise de sang révèle que mes reins ne fonctionnent plus. Séance tenante, j’ai été admis à l’hôpital pour un séjour de plusieurs semaines. Mon nom a ensuite été inscrit sur la liste des demandeurs de greffe, et la longue période d’expectative a commencé, rythmée par trois séances de dialyse par semaine.

Grâce à un horaire légèrement allégé (4/5 temps), j’ai, heureusement, continué à tra-

vailler. Mais le prescrit médical exigeait un régime alimentaire très strict et, au quotidien, l’absorption de médicaments particulièrement indigestes. Cette période fut aussi marquée par une très grande fatigue due à la dialyse. Elle fut anormalement longue, notamment parce que mon groupe sanguin, O-, est plutôt rare.

Il y a deux ans, un greffon compatible fut enfin disponible. L’opération a eu lieu le 9 octobre 2013 et, d’emblée, le rein a très bien fonctionné. Tous les paramètres sont excellents depuis lors, comme le prouvent les analyses de sang et d’urine. La dialyse n’est plus de mise et le régime alimentaire, terminé ! En avril 2014, j’ai repris mon activité professionnelle à temps plein.

Aujourd’hui, je suis en bien meilleure forme qu’en 2006. Je mène une vie normale, même si je devrai prendre des médicaments antirejet et des hypotenseurs tout au long de mon existence.

Marc Vansteenkiste

licence en criminologie (1988) et licence en arts et sciences de la communication (1991)

SOMMAIRE 249

À LA UNE	
50 ANS de greffes au CHU de Liège	2-3
OMNI SCIENCES	
LE VALEUREUX, monnaie liégeoise	4-5
L’OPINION, signée par Michaël Dantinne	5
CONCOURS en faculté de Médecine	6
CARTE BLANCHE à Jean-Louis Jadoulle	7
AGRICULTURE URBAINE : certificat	8
ANTHOLOGIE du surréalisme belge	8-9
MÉDIATION ANIMALE : certificat	9
L’ALCOOL en questions	10
GÉNÉTIQUE DE LA FLORAISON : nouvelle base de données	11
3 QUESTIONS À	
JEAN-MICHEL LAFLEUR, sur la sécurité sociale transnationale	12-13
ALMA MATER	
QUI EST-CE ? Emmanuel Dupuy	14
LE CONSEIL DU CORPS SCIENTIFIQUE : représentation des chercheurs	15
L’ULg en 2015	16-17
INAUGURATION EN DENTISTERIE : clinique des étudiants	18
UNIVERS CITÉ	
DARK VADOR, conférence de Björn-Olav Dozo	19
FUTUR ANTÉRIEUR	
PARCOURS D’UN ALUMNI : l’interview de Caroline Goffinet	20
ÉQUIPEMENTS REMARQUABLES: l’Aquarium-Muséum se modernise	21
RÉTRO VISION	
ÉCHO : l’ULg dans les médias	22
MICRO SCOPE	
COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT : les chiffres du Pacodel	23
ENTRE 4 YEUX	
COP21 : regards croisés sur la Conférence de Paris	24

Monnaies locales et systèmes d'échanges locaux seront à l'honneur de la rencontre annuelle de Liege Creative. Il s'agira lors de cet événement de réfléchir aux moyens de "faire de l'économie autrement", c'est-à-dire de discuter des alternatives à l'économie de marché conventionnelle, de plus en plus décriée. L'occasion également d'évoquer le Valeureux, bon de soutien à l'économie liégeoise.



MONNAIES LOCALES

VALEUREUX BILLETS

PEUT-ÊTRE L'AVEZ-VOUS DÉJÀ GLISSÉ DANS VOTRE PORTEFEUILLE. Il a la même forme qu'un billet de banque traditionnel tout en étant en réalité un bon de soutien à l'économie locale liégeoise. Au centre, une jeune fille souriante. C'est un Valeureux. En circulation dans la Cité ardente depuis un peu plus d'un an, le Valeureux est le résultat d'un engagement citoyen volontaire soutenu par le réseau Financité, une ASBL réunissant des personnes morales et des citoyens engagés dans la promotion de l'éthique et de la solidarité dans les rapports à l'argent.

ÉCONOMIE REELLE

Les monnaies complémentaires comme Le Valeureux sont une des formes d'actions entreprises par les différents réseaux de l'association. L'idée part du constat que l'euro, monnaie commune à 19 pays de l'Union européenne et monnaie d'échange internationale, ne s'inscrit pas assez dans l'économie réelle et, en tout cas, ne permet pas suffisamment un développement local. C'est ainsi qu'on estime que 95% des transactions effectuées en devises officielles comme l'euro se font dans les sphères spéculatives et seulement 5% dans l'économie réelle. Ceci pénalise grandement entrepreneurs et petits commerçants qui ont ainsi de plus en plus de mal à faire vivre leurs projets et à rester ancrés localement. L'objectif d'un outil monétaire alternatif tel que le Valeureux est donc d'assurer « une réappropriation par le citoyen d'un bras de levier sur le modèle économique dans lequel il veut vivre au quotidien en se dotant des moyens adéquats. Avec la monnaie locale, on injecte de l'argent dans un circuit économique choisi, celui des commerçants qui signent la charte », explique Éric Dewaele, membre fondateur du Valeureux et animateur régional du réseau Financité (licence arts et

sciences de la communication, 1994). Cette charte consiste surtout à appliquer des valeurs de respect de l'homme et de l'environnement, en soutenant les entrepreneurs locaux, en renforçant les circuits courts et en faisant circuler la richesse créée dans la région liégeoise.

Au bout d'un an d'existence, le premier bilan est positif. « Ce sont quelque 10 000 Valeureux qui circulent désormais à Liège et dans la région; on peut compter à ce jour sur un partenariat avec une quarantaine de commerces », reprend Éric Dewaele. En pratique, l'utilisation du Valeureux est simple : un Valeureux est égal à un euro. Si vous faites des emplettes avec vos Valeureux, la monnaie doit vous être rendue en Valeureux, en théorie du moins, sauf si cela n'est pas possible à cause des centimes. En effet, il existe quatre coupures différentes de Valeureux : 0,5, 1, 5 et 10. Pour les commerçants, il est possible à tout moment d'échanger ses Valeureux contre des euros.

Si cette première "édition" est un succès, il n'est pas limité à la seule ville de Liège. Ces dernières années, beaucoup de communes en Belgique ont adopté ce système de monnaie complémentaire, convertible en euros : l'Épi lorrain en province du Luxembourg, le Ropi à Mons, le Talent à Ottignies, la Minuto à Braine-le-Comte, le Toreke à Gand. Certaines de ces "monnaies" existent même depuis fort longtemps. C'est le cas du Res, à Louvain, en circulation depuis une vingtaine d'années et, hors de nos frontières, le Wir existe depuis plus de 80 ans en Suisse (même si, dans ces deux cas, le système est plus réducteur puisqu'il s'agit uniquement d'une initiative commerciale pour Res et d'un outil d'échange entre PME pour Wir).

La grande force de ces monnaies complémentaires et locales est qu'elles ne présentent aucun intérêt à être thésaurisées. Voilà pourquoi elles circulent facilement dans l'économie. Elles invitent de plus à s'interroger, à l'heure de la finance dérégulée, au rôle initial de la monnaie

dans l'économie. Ainsi, au départ, elle n'est rien de plus qu'un outil d'échange de biens et de services auxquels on accole une valeur soit du fait de leur utilité, soit du fait de leur rareté. Par conséquent, toute monnaie devrait être vouée à circuler, ce qui n'est plus le cas. Un comble dans une économie de marché qui pousse sans cesse à la consommation.

CERCLES VERTUEUX

C'est là aussi un paradoxe qui amène Bruno Frère, sociologue, historien des idées et chercheur FNRS auprès de l'université de Liège à se demander « si une monnaie ne devrait pas être fondante pour pouvoir servir efficacement son but premier ». Une suggestion qui n'est pas actuellement « à l'ordre du jour » pour Éric Dewaele concernant Le Valeureux car, reconnaît-il, « cela implique une mise en œuvre logistique dont nous n'avons pas les moyens ». Il n'empêche que, lors de la rencontre Liege Creative, la monnaie locale sera passée au crible afin de déterminer s'il s'agit bien de faire de l'économie autrement ou si, comme le suggèrent les détracteurs, il n'y a là qu'une démarche marginale qui ne remettra pas en cause le fonctionnement actuelle de l'économie capitaliste mondialisée. À cela, Éric Dewaele répond déjà : « Il ne s'agit pas de concurrencer l'économie traditionnelle mais de créer des cercles vertueux qui, à force de se développer localement, finiront par atteindre une ampleur avec laquelle il faudra compter. »

Arianne Luppens

Monnaie locale et système d'échanges locaux : faire de l'économie autrement ?

Rencontre Liege Creative, le mardi 15 décembre de 12 à 14h, rue Lambert Lombard 5, 4000 Liège. Entrée libre.

Contacts : tél. 04.349.85.08, courriel info@liegecreative.be, site www.liegecreative.be

RISQUÉE LA MONNAIE LOCALE ?

Les détracteurs avancent deux arguments en particulier : les utilisateurs ne sont pas protégés par la loi en cas de contrefaçon, d'une part, et, d'autre part, ils n'ont aucune garantie quant à la valeur attribuée. Au premier argument, Éric Dewaele rétorque catégoriquement : « *Ceux qui disent cela n'ont jamais eu de billet local en main puisqu'il y a différents systèmes de protection : une numérotation, une partie du billet imprimée à l'encre blanche - ce qui fait qu'on ne peut ni le scanner ni le photocopier -, une traçabilité sur le papier qui ne peut se trouver ailleurs que chez l'imprimeur, une pastille argentée qui reprend en filigrane le logo de la monnaie.* » Au deuxième argument, c'est Bruno Frère qui remet les pendules à l'heure : « *Je ne vois pas très bien en quoi la monnaie classique est mieux protégée. À partir du moment où une monnaie se crashe sur un marché, les populations sont entièrement précarisées et elles n'ont aucun moyen juridique de faire valoir un quelconque droit. D'accord, la monnaie conventionnelle est plus solide car elle est entre les mains d'institutions internationales extrêmement puissantes, mais cela ne garantit rien.* » L'Histoire l'a tragiquement démontré...

SORTIE DE PRESSE



Liège des Urban Sketchers
Raymond Vervinck & Fils, Liège, 2015

Venus d'Espagne, d'Italie, de Flandre, des Pays-Bas, de France ou d'Allemagne, treize Urban Sketchers ont découvert Liège en septembre 2014, à l'invitation de la Société libre d'Emulation.

Des quais de la Meuse aux coteaux de la Citadelle, de la place Cathédrale aux impasses de Hors-Château, de la Cité administrative à la Salle académique, de la Casa Ponton au Randaxhe, du Marché aux Puces aux maisons Art-Nouveau... ils ont fixé leur regard sur des croquis présentés lors d'une exposition au Théâtre de Liège. Aujourd'hui, un ouvrage cartonné présente 150 de leurs dessins. Le mouvement des "Urban Sketchers" est né sur la toile aux États-Unis.

Leur objectif premier est de construire ensemble une image du monde en partageant sur la toile des dessins pris sur le vif.

Gérard Michel, liégeois et architecte, anciennement professeur à l'Institut Saint-Luc de Liège, est l'un des cent dessinateurs du groupe fondateur.

L'OPINION DE MICHAËL DANTINNE

ATTENTATS DE PARIS : LE SENS DE LA MESURE



IL Y EUT UN MONDE "AVANT" et un monde "après" le 11 septembre 2001. Il en ira vraisemblablement de même avec le 13 novembre 2015. Pour dessiner ce monde, il semble indispensable de se poser les bonnes questions. De manière classique, après la survenance d'un crime grave, un schéma explicatif s'accapare l'avant-scène en pointant la faillite du système de contrôle censé l'empêcher : "Mais comment donc, les services de renseignement, la police ou la justice n'ont-ils pas vu ce qui se tramait ?". Tout légitime et potentiellement utile qu'il soit, notamment pour améliorer ledit système, ce questionnement réduit cependant l'explication des faits à ces possibles "flops", occultant d'autres pans de la réflexion.

La désignation, par un chef d'Etat, d'un pays comme la base arrière de ces attentats parisiens peut s'apparenter à une volonté d'expliquer que le dysfonctionnement qui sera forcément interrogé vient d'ailleurs. Estampiller une commune comme "nid de djihadistes", dans lequel ce qui fonctionne ailleurs ne marche pas" est peut-être une tentative maladroite destinée à sauvegarder l'image générale d'un pays, mais elle décuple la stigmatisation de certaines populations, alors qu'on la sait contributive au problème. Sans compter que ce petit jeu fait presque en sorte d'éclipser le fait que les responsables de ces actes ne sont autres que les terroristes eux-mêmes (et personne d'autre) et non ceux qui doivent les surveiller.

Les "vraies" questions sont bien plus complexes. Même si c'est inconfortable, elles n'ont de réponses ni simples ni péremptoires. Les modèles théoriques tentant d'expliquer la radicalisation la décrivent comme un processus, fait d'étapes dans la durée, s'enracinant dans la fécondité d'un "terrain" personnel et d'un "bouillon de culture" sociétal. De la géopolitique à la gestion des quartiers, du rôle du religieux et de ses communautés au sentiment d'être surnuméraire, des griefs par rapport à la situation vécue à l'attribution de la responsabilité de celle-ci à un ennemi qui est la société où elle prend place, du sentiment d'être étranger à son propre sérail à une renaissance fondamentaliste : tous ces facteurs jouent un rôle. La récurrence, dans les attentats survenus à Paris depuis janvier 2015, de l'implication d'auteurs unis par des liens, familiaux, d'amitié, "de coin de rue", et présentant souvent des parcours typiques de délinquance ado(adu)lescente, illustre cette complexité et doit donner à réfléchir.

Le renforcement des contrôles aux frontières, l'extension des moyens humains, juridiques et techniques des services chargés de la lutte contre le terrorisme, l'incarcération des *returnees* et le placement des individus "fichés" pour radicalisme sous surveillance électronique, soit quelques-unes des mesures annoncées par les autorités belges, amélioreront peut-être la sécurité objective et/ou l'insécurité subjective des citoyens. Si l'on ne peut que soutenir toute initiative ambitionnant d'éviter les attentats, ces mesures interpellent néanmoins notamment quant à leur réelle praticabilité et leurs effets possibles/probables, au-delà du court terme. Que va-t-on faire, par exemple, pendant leur détention, avec les *returnees* ? Que va-t-il advenir lorsqu'ils seront remis en liberté ? Surtout, il ne faudrait pas que, procédant de l'idée d'un système défaillant ces mesures – puisque destinées à le renforcer – se suffisent à elles-mêmes. Même s'il s'agit d'un effort dont le long terme cadre mal avec le temps médiatico-politique actuel, un travail, en parallèle et en amont, sur les racines du problème est indispensable car il reste moins ardu de prévenir une radicalisation que d'entreprendre une hypothétique "déradicalisation" ou d'incapaciter les auteurs prêts à l'action. Au-delà de l'émotion et de l'urgence, le temps est donc à l'analyse et à l'action coordonnées, au-delà des clivages idéologiques et des desseins électoralistes, avec l'unique objectif de minimiser le risque de revivre ce type d'événements.

Pr Michaël Dantinne (1^{er} décembre)
service de criminologie en faculté de Droit, Science politique et Criminologie

ÉTUDES DE MÉDECINE

MISE EN PLACE DU CONCOURS

EN BELGIQUE, LES DIPLÔMÉS EN MÉDECINE et en dentisterie doivent obligatoirement se voir attribuer un numéro Inami (Institut national d'assurances maladie-invalidité) pour avoir le droit d'effectuer des prescriptions et garantir à leurs patients l'accès au remboursement des soins par la Sécurité sociale. Bref, pour pouvoir exercer. Or, depuis plusieurs années, le nombre de diplômés dans les Universités de la fédération Wallonie-Bruxelles est supérieur aux quotas de numéros qui leurs sont officiellement attribués. Ainsi, en 2015, seules 492 attestations Inami étaient disponibles pour l'ULg alors que 620 étudiants étaient diplômés*. Jusqu'à présent, une opération dite de "lissage positif" avait pour principe de prendre des numéros Inami "à crédit" sur les années à venir. Ce lissage était autorisé jusqu'en 2018 (et jusqu'en 2020 pour les dentistes) mais, passé cette limite, le nombre total d'attestations délivrées est censé correspondre à la somme de ce qui était réellement autorisé par année. En clair, il est question d'effectuer un "lissage négatif" pour rembourser progressivement les quotas empruntés. Du coup, quels que soient les éventuels ajustements quantitatifs, une sélection est absolument nécessaire, laquelle prendra la forme d'un concours au terme de la première année.

RUDE CONCURRENCE

Mais, concrètement, y a-t-il vraiment trop de médecins ? « Il y a de toute façon trop d'étudiants par rapport aux places de stage. Pour ce qui est des dentistes si l'on compare les 70 étudiants en Flandre et les 700 en Wallonie, on voit bien qu'il y en a trop », avance-t-on au cabinet de la ministre fédérale de la Santé, Maggie De Block. Les étudiants, de leur côté, réclamaient un cadastre des médecins afin d'avoir une vision claire de la situation, ceci en tenant compte de ceux qui ne travaillent pas à temps plein, de ceux qui n'utilisent pas leur numéro Inami et d'une majorité qui exerce pleinement. Ce cadastre, qui était prévu dans le dernier accord gouvernemental, a été livré par le SFF Santé au mois de mai, confirme-t-on chez la ministre. « Le

10 juillet, la nouvelle commission de planification a été nommée avec des représentants des mutualités, des communautés, de l'Inami et des différentes professions des soins de santé. De nouveaux quotas applicables à partir de 2022 pourraient être établis au milieu de l'année prochaine. »

Vincent D'Orio, le doyen de la faculté de Médecine à l'ULg, se montre plutôt favorable à la sélection sous forme d'un concours basé sur un cadastre, et où les étudiants seront évalués sur des connaissances propres à la médecine (et non pas sur des connaissances du secondaire, hélas très disparates). « À partir du moment où notre système de santé est soutenu par les pouvoirs publics, c'est-à-dire par la communauté, il est normal que l'on essaye de contenir les coûts. Or le postulat avancé est que plus il y a de médecins, plus élevés sont les coûts pour la Sécurité sociale. La limitation du nombre de diplômés en médecine existe aussi dans la plupart des pays européens, dont la France, la Hollande ou encore l'Allemagne, trois pays où la médecine publique est de bonne qualité. Pour conserver cette qualité de la médecine "subsidée" par un système de solidarité nationale, il faut contenir les coûts dans une limite acceptable. Sinon le risque est de voir naître une médecine privée, accessible seulement aux nantis », nous explique-t-il.

En attendant la publication des nouveaux quotas, le ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt a mis en place ce concours : en 2016, seuls 605 étudiants pourront continuer leur cursus de médecine en fédération Wallonie-Bruxelles, c'est-à-dire qu'ils seront admissibles au bloc 2 du premier cycle des études médicales. Un nombre total qui représente, pour chaque université, une réduction drastique des étudiants futurs médecins. Ceux qui auront réussi leur année mais qui ne seraient pas arrivés en ordre utile à l'issue de ce concours pourront valoriser leur acquis dans une autre filière de la faculté de Médecine, voire en faculté des Sciences ou en Sciences appliquées. Concrètement, l'ULg donnera le quitus à 126 étudiants en médecine et à 23 étudiants en dentisterie. Cela représente respectivement 50% et 75% de moins que la présente année académique !



Vincent D'Orio, doyen de la faculté de Médecine

J.-L. Wertz

BAISSE DES INSCRIPTIONS

Il s'agit en réalité de l'application du décret du 29 juillet 2015, fixant les modalités d'accès aux études de médecine. Pour accéder au bloc 2 des études, les étudiants doivent avoir passé le test d'orientation (avant le bloc 1), avoir réussi les examens de janvier avec 8/20 de moyenne au minimum et acquis 45 crédits minimum (du bloc 1). Enfin, ils devront faire partie des lauréats du nouveau concours programmé le 24 juin à Liège, une semaine après la fin de la session habituelle des examens.

Depuis l'annonce de cette épreuve supplémentaire en fin de première année, les inscriptions sont moins nombreuses, singulièrement celles des ressortissants français. De plus, « un premier écrémage aura lieu après les examens de janvier lorsque ceux qui n'auront pas obtenu la moyenne de 8/20 devront soit passer en étalement (programme allégé), soit opter pour une réorientation. Cela va peut-être resserrer un peu les liens entre ceux qui restent et atténuer le climat concurrentiel », espère Émilie Detaille, étudiante de 2^e master en sciences de la santé publique, membre du conseil de faculté et du bureau facultaire de Médecine.

Plusieurs représentants des étudiants ne manquent pas d'exprimer une série de craintes dans l'application de ce concours jugé superfétatoire puisque ajouté à la session. Mais il semblait plus sûr, au plan juridique, de ne pas morceler cette épreuve dans la session, notamment pour limiter le nombre de recours éventuels.

Fabrice Terlonge

* Chiffres communiqués par la Fédé.

SORTIE DE PRESSE

Philippe Raxhon

Centenaire sanglant. La bataille de Waterloo dans la Première Guerre mondiale

Luc Pire, Liège, 2015



En 1914, l'Europe s'apprêtait à commémorer le centenaire de la bataille de Waterloo qui vit la défaite de Napoléon face à l'armée du duc de Wellington et à celle du maréchal prussien Blücher quelque part au sud de Bruxelles. Mais à l'aube de ce qui allait devenir la Grande Guerre, le souvenir du 18 juin 1815 va soudain faire l'objet d'une relecture toute particulière... Avec cet ouvrage, Philippe Raxhon s'est penché sur cette confluence d'événements, dans un travail qui tient davantage de l'histoire des mentalités et de l'histoire mémorielle que de l'histoire militaire. Il est maillé de nombreuses illustrations qui témoignent non seulement de

l'omniprésence de Waterloo durant la Grande Guerre mais aussi de l'imaginaire de l'époque et de ses stratégies de communication, parfois cousues de fil blanc.

Voir l'article sur le site www.reflexions.ulg.ac.be (rubrique Société/histoire)

Philippe Raxhon est professeur à l'ULg et directeur de l'unité d'histoire contemporaine. Il est aussi président du Conseil de la transmission de la mémoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



OÙ EN EST LA "CULTURE HISTORIQUE" DES ÉLÈVES ?

COMME L'ENSEMBLE DES DISCIPLINES SCOLAIRES EN WALLONIE ET À BRUXELLES, l'histoire

enseignée dans le secondaire a connu, au début des années 2000, une réforme orientée vers le développement de compétences. Avec des accents différents selon les réseaux d'enseignement, cette réforme a pris un tour particulier en histoire, et ce suite aux choix opérés par les concepteurs du programme de l'enseignement catholique puis des membres de la commission inter-réseaux des outils d'évaluation en histoire. Ces choix consistaient à ancrer l'énoncé des compétences dans un cadre théorique particulier : la pédagogie de l'intégration.

C'est peut-être ce qui explique que, dès avant la mise en application en 2001 des nouveaux programmes, les enseignants aient été nombreux, plus que dans d'autres disciplines scolaires, à en ressentir la nouveauté et à s'en inquiéter. Parmi les sources d'inquiétude, il faut souligner la crainte que l'enseignement des compétences ne se fasse au détriment de l'apprentissage des savoirs et, notamment, de la "culture historique" des élèves. Cette crainte rejoint les perceptions de nombreux acteurs ou observateurs plus ou moins éclairés du système éducatif, convaincus que l'accent mis sur les compétences allait amener une déperdition de savoirs.

Afin de comprendre et d'accompagner cette réforme, le service de didactique de l'histoire de l'ULg a mis en place différents dispositifs de recherche. Un colloque scientifique s'est notamment tenu à l'ULg le 10 novembre, intitulé : "La culture historique des jeunes, 15 ans après le choix des compétences. État des lieux et éléments pour comprendre le rôle de l'École dans la transmission culturelle"*.

La recherche transversale conduite par le service de didactique de l'histoire de l'ULg** a permis d'estimer le niveau de maîtrise de cette "culture historique" : en 2002 comme en 2009, il se situe entre 41 et 52% selon que l'on se base sur l'un ou

l'autre des deux questionnaires élaborés par les chercheurs, dans une démarche collaborative avec des enseignants. En l'absence de données relatives au niveau de maîtrise au sein de la population adulte, en Belgique francophone, il est difficile de qualifier ce score moyen. Il masque, en outre, des écarts importants selon le type d'objets culturels et le type de tâches soumises aux élèves. Ce score moyen n'est globalement pas sensible à l'indice socio-économique des établissements des élèves : signe, peut-être que la "culture scolaire" est moins qu'autrefois le reflet des "classes dominantes" ?

Cette recherche a surtout permis de montrer que, de 2002 à 2009, soit durant les sept premières années d'introduction des nouveaux *curricula*, les connaissances culturelles des élèves sont restées très stables : l'implémentation de l'"approche par compétences" n'est donc pas allée de pair avec une déperdition sur le plan de la culture historique, telle qu'elle a été appréciée à l'aide des instruments de recueil de données.

Ce résultat peut être rapproché d'une autre recherche que nous avons réalisée et qui tend à montrer que les pratiques des enseignants d'histoire restent très majoritairement orientées vers l'apprentissage de connaissances. Cet état de fait est entièrement conforme à ce qu'est une compétence, à savoir la capacité à mobiliser, dans des situations complexes mais familières, des connaissances préalablement apprises. Le fait que les professeurs demeurent centrés sur l'enseignement de ces connaissances ne manifeste donc pas un rejet des compétences, l'exercice de celles-ci ne constituant que le "dernier étage de la fusée" et ne devant pas occuper l'essentiel du temps d'apprentissage, loin de là. La plupart des connaissances enseignées par les professeurs correspondent aux objets à enseigner qui étaient de mise et qui demeurent toujours d'actualité dans les programmes actuels. Il faut en effet souligner que les nouveaux programmes diffusés à partir de 2000 ont reconduit l'énoncé des objets de savoir qu'il convenait, auparavant, d'enseigner. Et la préoccupation

première des enseignants demeure de les faire apprendre. Les compétences n'ont donc pas modifié fondamentalement leur perception de leur mandat. La question demeure néanmoins d'apprécier dans quelle mesure l'enseignement de ces connaissances est coloré par le projet de les évaluer en situation de mobilisation ; ou dans quelle mesure ces situations sont intégrées de manière cohérente par rapport aux connaissances enseignées.

Par ailleurs, les résultats aux évaluations externes en vigueur depuis 2010 attestent que, tandis que les connaissances culturelles demeurent stables, les élèves ont développé la maîtrise des compétences prescrites. Il semblerait donc qu'il n'y ait pas de concurrence entre les compétences et les connaissances. Une recherche exploratoire réalisée au sein du service de didactique de l'histoire semble même indiquer que les élèves qui maîtrisent les compétences *vs* ne les maîtrisent pas seraient aussi ceux qui mobilisent *vs* ne mobilisent pas des connaissances correctes et pertinentes et donc ont acquis ces connaissances.

Jean-Louis Jadoulle
chargé de cours en didactique de l'histoire

* Organisé par le groupe de contact FNRS "Didactique et médiation des savoirs historiques".

** Xavier Stevens et Jean-Louis Jadoulle, <http://hdl.handle.net/2268/188284>



AGRICULTURE URBAINE

Quatre modules pour un certificat

DANS UNE BONNE TRENTAINE D'ANNÉES, la planète comptera probablement entre 9 et 10 milliards d'habitants, dont les trois quarts vivront en ville. À cette échéance, tout en affrontant les conséquences du réchauffement climatique, l'humanité devra nécessairement avoir progressé sur la voie de la "décarbonisation" de son économie.

Parce qu'il repose sur la maximisation de l'espace disponible et l'optimisation des flux d'eau et de matière organique, le modèle de l'agriculture urbaine est appelé à jouer un rôle fondamental dans cette mutation. Pas d'utopie : cette manière de nourrir les citadins ne remplacera pas l'agriculture habituelle. Mais, plus économe des ressources naturelles et moins émettrice de gaz à effet de serre, elle interviendra nécessairement comme un complément indispensable à celle-ci.

Encore faut-il former efficacement ses acteurs, décideurs et techniciens. C'est le pas que s'apprête à franchir le laboratoire de phytopathologie intégrée et urbaine de Gembloux Agro-Bio Tech, en mettant sur pied un certificat d'université en agriculture urbaine. « *Via les activités de notre centre de conseils en agriculture urbaine, nous sentions régulièrement, sur le terrain immobilier, un énorme besoin d'acquisition de compétences,* explique le Pr Haissam Jijakli, responsable du laboratoire. *Placer une serre sur un toit, c'est très bien. Mais pour y faire pousser quoi ? Et, surtout, avec quel business model ?* »

Sans équivalent en Belgique, ce certificat vise à former des experts capables d'appréhender les bénéfices économiques, écologiques et

sociaux de l'agriculture en ville et en périphérie urbaine. Au terme de cours étalés sur six mois (à raison de six heures par semaine, en soirée), les futurs diplômés seront capables d'élaborer et de gérer des projets agricoles spécifiquement urbains, tout en respectant les contraintes techniques, socio-économiques et législatives.

« Nous visons prioritairement les acteurs de l'immobilier : architectes, chefs de projets dans les entreprises de construction, aménageurs de toitures et d'abords de bâtiments, etc. Si l'on veut amener l'agriculture dans la cité, il faut impérativement donner à ces divers acteurs les outils nécessaires : ce sont eux qui façonneront les villes de demain ! Mais nous visons également les éco-conseillers et les responsables publics et privés orientés "environnement", "développement durable" ou "aménagement des espaces verts" », souligne Haissam Jijakli.

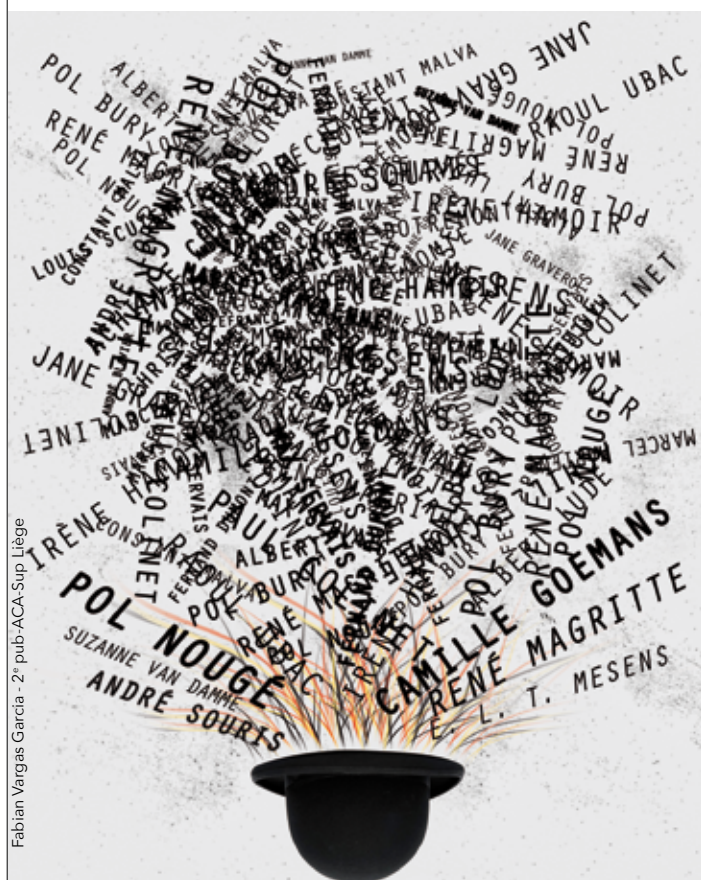
Quatre modules sont prévus : produire en ville (on y parlera notamment aquaculture, hydroponie, culture hors-sol en bac, etc.), respect de l'environnement (écologie urbaine, protection urbaine des végétaux, etc.), intégration dans le bâti (conception, référentiels de certification, etc.) et méthodes entrepreneuriales. Chaque étudiant (40 places sont ouvertes) sera invité à concevoir un projet personnel, éventuellement dans sa propre activité professionnelle. Une soirée de lancement du certificat est organisée le 15 décembre à 17h à Gembloux Agro-Bio Tech.

Philippe Lamotte

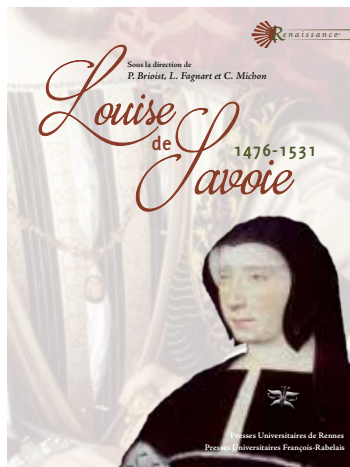
Informations et inscriptions jusqu'au 24 décembre,
tél. 081.622.630,
courriel formationcontinue.gembloux@ulg.ac.be
Voir la vidéo sur www.ulg.tv/jijakli

CECI
EST
UNE
ANTHOLOGIE

Les textes surréalistes belges à la portée de tous



SORTIE DE PRESSE



**Pascal Brioist, Laure Fagnart
et Cédric Michon (dir.)**
Louise de Savoie. 1476-1531
Presses universitaires François
Rabelais de Tours/Presses uni-
versitaires de Rennes, 2015

Comtesse puis duchesse d'Angoulême, Louise de Savoie n'est pas seulement la mère de deux enfants illustres – Marguerite (future reine de Navarre) et François (futur François I^{er}) –, elle est aussi l'une des familières de Louis XII et de sa cour. Une fois son fils devenu roi

de France, elle est omniprésente : nommée régente à deux reprises (en 1515, puis de 1524 à 1526), elle exerce une influence considérable sur le Conseil. Amatrice d'objets et d'œuvres d'art mais aussi bibliophile avertie, elle protège encore les artistes et les poètes, soutenant ainsi la création artistique et littéraire des quinze premières années du règne de François I^{er}. C'est l'une des personnalités les plus fascinantes de la première Modernité européenne. Aucune monographie récente ne lui a été consacrée. Cet ouvrage ras-

semble un ensemble de textes qui se proposent de traiter les aspects politiques, religieux et culturels de la vie de la mère de François I^{er}.

Laure Fagnart est chercheuse qualifiée du FRS-FNRS à Transitions, département de recherches sur le Moyen Âge et la première Modernité.

Voir www.culture.ulq.ac.be/louisedesavoie

S'IL Y A UN MOT QUI REVIENT PÉRIODIQUE-

MENT dans le langage des médias en Belgique, c'est bien celui de "surréalisme". Et c'est vrai que notre pays, à maints égards, plus souvent qu'à son tour, ne manque pas de surprendre. Guillaume Apollinaire a certes inventé le terme en 1917 – dans sa pièce de théâtre *Les mamelles de Tirésias* – avec le sens d'idée ou de situation saugrenue, mais "ce sont eux [les Belges] qui l'ont inventé ou presque". Tel est en tout cas l'avis de l'écrivain britannique Jonathan Coe, dans son roman *Expo 58*¹.

CLÉS DE LECTURE

Cette affirmation, reprise ici partiellement, sert d'épigraphe à l'*Anthologie du surréalisme belge*² de Paul Aron et Jean-Pierre Bertrand. Ces professeurs, qui enseignent tous deux la littérature française, respectivement à l'ULB et à l'ULg, y proposent aux lecteurs des textes complets, et non des extraits, des poètes du mouvement surréaliste belge : textes poétiques en priorité, mais aussi aphorismes et écrits à vocation théorique, voire polémique. Les uns et les autres sont précédés d'un rappel de la trajectoire littéraire de leur auteur, ainsi que du contexte où celui-ci a composé son œuvre. Le volume se clôt par une abondante bibliographie, précédée d'une chronologie, non moins utile, allant de 1924 à 1983.

« Offrir des clés de lecture a été pour nous un souci prioritaire, souligne Jean-Pierre Bertrand, professeur au département de langues et littératures romanes, car cette anthologie a évidemment une vocation pédagogique. Quand je fais un cours sur le surréalisme, ça marche du tonnerre. Les étudiants aiment par-dessus tout le côté ludique, insurrectionnel aussi, des surréalistes qui ont voulu à leur manière changer le monde, y instillant cette part de rêve qui manque tellement à nos sociétés formatées. Et comme chez eux se côtoient poètes, peintres et musiciens, ce décloisonnement présente pas mal d'attraits. » Sans parler de l'humour, cette échappatoire capitale pour des créateurs voulant s'affranchir de la morosité des normes et de l'ennui de la bien-séance bourgeoise.

Louis Scutenaire, auteur des *Inscriptions*, est particulièrement représentatif de cette veine qui allie spontanéité, passion des mots et

irrespect des institutions. Son ami René Magritte l'est tout autant, pour qui les peintures sont des pensées et « le mystère [...] ce qui est nécessaire absolument pour qu'il y ait du réel ». Paul Nougé, poète souvent hermétique, est resté le chef incontesté du groupe surréaliste bruxellois, tandis qu'Achille Chavée, militant communiste, a été son homologue dans le Hainaut. « Bien d'autres figures du surréalisme belge sont présentes dans l'anthologie, soit 20 au total, précise le Pr Jean-Pierre Bertrand. En guise d'ouverture du recueil, nous avons d'ailleurs tenu à donner la parole au compositeur et interprète André Souris, qui est le premier à avoir livré ses souvenirs. Marcel Mariën pour sa part, tout en récusant l'idée de faire une carrière littéraire, nous a laissé une somme qui continue de faire autorité : L'Activité surréaliste en Belgique, 1924-1950. »

AUTODÉRISION

On peut évidemment se demander s'il existe une différence substantielle entre le mouvement français initié en 1924 par le *Manifeste du surréalisme* d'André Breton et celui qui, tout en étant moins structuré, s'est exprimé en Belgique. « Chez nous, répond le Pr Bertrand, l'autodérision est souvent présente tandis que, chez nos voisins, elle est quasi totalement absente, du moins chez le chef de file André Breton. À quoi il convient d'ajouter un refus du dogmatisme, ainsi que de l'écriture automatique. Par contre, la musique et le roman ont droit de cité, alors que l'une et l'autre sont ostracisés par Breton. Autrement dit, les surréalistes belges, qui sont loin de constituer une école homogène, paraissent moins se prendre au sérieux. »

Une preuve de cet état d'esprit ? « Le mot "surréalisme" ne signifie rien pour moi », déclarait Magritte, tandis que son ami Nougé acceptait l'étiquette « pour les commodités de la conversation ». En reprenant en quatrième de couverture ces réflexions de deux icônes du mouvement surréaliste belge, l'anthologie donne le ton de la fantaisie constante qui se dégage de ses textes.

Henri Deleersnijder

¹ Jonathan Coe, *Expo 58*, Gallimard, coll. Folio, Paris, 2014, p.80.

² *Anthologie du surréalisme belge*, établie par Paul Aron et Jean-Pierre Bertrand, Espace Nord, coll. Références, Bruxelles, 2015.

MÉDIATION ANIMALE

Un certificat pour mieux appréhender la relation entre l'humain et l'animal

L'ULg déploie un nouveau certificat d'université en "Médiation animale et relations à la nature" à partir de janvier.

L'objectif est d'enrichir les connaissances des professionnels de la relation d'aide et/ou de soin désireux de développer des projets fondés sur les interactions avec les animaux et la nature.

Des chevaux appelés à l'aide pour des êtres humains en souffrance, physique ou psychologique ; des chiens de refuge introduits dans des établissements pénitentiaires dans le cadre de projets de réinsertion ; d'autres mobilisés dans une visée éducative et d'épanouissement de jeunes enfants... Les exemples d'interactions entre l'humain et l'animal en milieu socio-éducatif ou clinique sont nombreux. Leurs bienfaits sont reconnus, notamment au travers de recherches scientifiques. Et le potentiel reste immense.

Conscientes de ces bienfaits, de nombreuses personnes souhaitent aujourd'hui travailler avec des animaux. « Il nous a semblé qu'il existait un besoin de formation autour de ce métier », avance le Pr Véronique Servais, en charge de l'initiative. D'où cette réponse adressée aux praticiens déjà actifs dans le domaine comme à ceux désireux de s'y lancer. « C'est aussi parce qu'il ne suffit pas d'avoir de bonnes intentions ou un animal sympathique pour se lancer dans ce genre de projets, note la chercheuse. De telles initiatives ne s'improvisent pas. Envisagées sans réflexion ni cadre théorique, elles risquent d'engendrer des pratiques éthiquement discutables, comme amener un animal près de personnes qui ne le souhaitent pas – ou pas de cette façon – ou faire travailler son animal plus que de raison. Cela demande beaucoup de sensibilité et un grand sens de l'observation. »

Multidisciplinaire, cette formation en horaires décalés ne vise pourtant pas à former des thérapeutes ni des spécialistes de telle ou telle pathologie. « Nous voulons avant tout apporter un ensemble de connaissances et encourager les praticiens à réfléchir sur leur métier, au travers de cours d'éthologie, de philosophie, de com-

munication, de psychologie, de droit et d'éthique animale. Mais la formation propose aussi des approches originales comme une réflexion sur l'enfermement, sur l'empathie ou sur la médiation », précise Véronique Servais.

Ce versant théorique ira de pair avec un autre, pratique celui-là : un volet plus "expérientiel", au cours duquel les participants pourront se confronter avec leur propre perception de l'animal et en apprendre davantage sur la relation qui les lie à lui. Certains exercices auront lieu lors des séances, d'autres en dehors. « Nous aimerions passer une nuit en forêt », illustre Véronique Servais, faisant allusion à la partie consacrée aux relations à la Nature.

L'obtention du certificat est conditionnée à un stage et à un travail de fin d'études. Cette réalisation personnelle, comptant pour un quart des crédits alloués à l'ensemble (66 heures de formation en sept modules et 15 heures de stage), doit permettre aux participants d'évaluer un projet déjà en cours ou d'en développer un. « C'est une manière d'entrer dans le concret », souligne Véronique Servais. Qui ajoute que la formation théorique se basera aussi sur l'expertise des participants et sur l'apport d'intervenants externes, en provenance de milieux très diversifiés : « Nous voulons ouvrir sur ce qui se pratique déjà et donner des outils aux participants pour développer leurs projets. »

S'il ne se limite pas aux seuls praticiens déjà impliqués dans des projets de médiation animale ou avec la nature, le certificat n'est accessible que sous certaines conditions : être détenteur d'un diplôme de second cycle de l'enseignement supérieur (ou équivalent), à moins de pouvoir démontrer une expérience utile de cinq années minimum. Les inscriptions seront clôturées le 15 décembre.

Jean-Baptiste Marchal

L'admission au cursus se fait auprès du service des formations continues, sur base d'un dossier comprenant un formulaire d'inscription, une lettre de motivation et un CV. **Début des cours en janvier.** Renseignements et inscriptions : tél. 04.366.91.07, courriel formation.continue@ulg.ac.be

L'ALCOOL EN QUESTIONS

L'ouvrage de la cellule drogues se penche sur des idées reçues

**J'AI RETIRÉ PLUS DE CHOSSES DE L'ALCOOL**

que l'alcool ne m'en a retirées", assurait Winston Churchill, grand amateur de

breuvages fermentés et distillés. Dans nos sociétés occidentales, l'alcool accompagne tous les événements festifs ou importants de la vie. Du baptême au mariage en passant par les fêtes de fin d'année ou les simples dîners entre amis et, évidemment, bon nombre de guindailles étudiantes. Au niveau mondial, 55% des individus âgés de plus de 15 ans en consomment. Et, à l'échelle européenne, cela grimpe même à 80%, avec une consommation moyenne de 12,5 litres d'alcool par an et par individu.

L'EXCÈS NUIT EN TOUT

Si les études épidémiologiques avancent d'une manière un peu alarmante que 5 à 10% de la population peut être qualifiée d'alcoolique ou d'alcoolodépendante, il reste évidemment que la manière de boire varie d'un individu à l'autre, entre les qualifications d'occasionnelle, de modérée ou d'excessive. Mais la finalité de l'ouvrage *L'alcool en questions*, élaboré sous la direction de Vincent Seutin, Jacqueline Scuvée-Moreau et Étienne Quertemont, n'est nullement de morigéner ceux qui aiment à se laisser envahir par la fantaisie éthylique. "À côté des effets négatifs nombreux qui apparaîtront dans les réponses aux différentes questions, il faut cependant reconnaître à l'alcool certains aspects positifs qui sont rarement mis dans la balance lors d'une évaluation des conséquences de la consommation d'alcool pour la société", est-il d'ailleurs mentionné dans l'introduction, qui cite l'intérêt économique (marché du travail) et la facilitation des relations sociales. Avant d'asséner : "Mais en ce qui concerne les effets sur la santé, il est indéniable que l'excès d'alcool est particulièrement nuisible."

Après un premier ouvrage pluridisciplinaire en 2010, sous la même direction et intitulé *Regards croisés sur le cannabis*, la "cellule drogues" de l'ULg a donc décidé de se pencher sur bon nombre d'idées reçues relatives à la thématique de l'alcool. Une quarantaine de questions sont abordées avec, pour chacune, une réponse brève précédant un argumentaire étayé par les dernières connaissances scientifiques et les études épidémiologiques les plus récentes. « Il a fallu près de trois ans pour rédiger le questionnaire, révèle Jacqueline Scuvée-Moreau, chargée de cours adjointe en pharmacologie (GIGA-Neurosciences). Et, juste avant la parution, il a été nécessaire d'actualiser et même de réécrire certaines des premières réponses, en intégrant les ultimes données disponibles. » Si ses propres textes ont davantage trait aux effets sur la santé, les neurones et aux aspects physiologiques de l'alcool, la spécialiste insiste sur le caractère pluridisciplinaire

du livre. Une escouade de médecins, psychiatres, criminologues, toxicologues, pharmacologues, etc., y ont en effet contribué. Ils sont 19 en tout et la plupart, spécialistes dans leur domaine, font partie de la cellule drogues. Leurs développements explicatifs restent abordables pour un public encore imprégné, *a minima*, d'un substrat de culture biologique émanant de l'enseignement secondaire.

UN VERRE DE PLUS POUR LES HOMMES

Que peut-on y apprendre ? Le livre décortique quelques poncifs. Une consommation d'alcool faible à modérée est associée à un risque réduit de maladie cardiovasculaire. L'idée selon laquelle il serait bon d'enquiller un ou deux verres de vin ou de bière par jour n'est donc pas fausse, mais pas totalement vraie non plus. « Il n'y a pas lieu de conseiller à quelqu'un de boire de l'alcool s'il n'a jamais bu auparavant », tempèrent Jacqueline Scuvée et Vincent Seutin. Car les données actuelles ne permettent pas d'établir avec certitude un lien de causalité entre consommation modérée d'alcool et bonne santé.

Autre cliché : les femmes supportent-elles moins l'alcool que les hommes ? Oui, c'est vrai ! Une même quantité d'alcool absorbée produira une alcoolémie plus élevée chez elles. Cela tient notamment au fait que la muqueuse gastrique est, chez elles, plus pauvre en alcool déshydrogénase (ADH) et entraîne une première "digestion" de moins bonne qualité dans l'estomac. C'est la raison pour laquelle, selon la norme de l'OMS, la limite de dose raisonnable est *grosso modo* de trois verres par jour pour un homme et de deux pour une femme... en bonne santé ! Mais, face à l'augmentation des risques de cancer et à la destruction avérée des neurones, en cas de consommation excessive, les deux sexes sont égaux. Pour ce qui est de cette diminution de plusieurs structures cérébrales, « les régions atrophiées sont principalement les lobes frontaux qui sont impliqués dans le raisonnement, le jugement et le contrôle de soi », expose la chercheuse. Si les personnes âgées apparaissent particulièrement sensibles, il en est de même pour les sujets jeunes. Avant 20-25 ans, le cerveau de ces derniers n'est pas encore mature et le contrôle de soi n'est, en outre, pas encore véritablement affirmé. Le fameux phénomène de *binge drinking* (soit une beuverie effrénée dans un court laps de temps) présente un risque neurotoxique avec un risque de dépendance accru.

Il reste que l'alcool ne rend pas aveugle ; les lecteurs de *L'alcool en questions* seront même, au bout du compte, un peu plus clairvoyants.

Fabrice Terlonge

Vincent Seutin, Jacqueline Scuvée-Moreau, Étienne Quertemont, *L'alcool en questions*, Mardaga, Bruxelles, 2015.



J.C. Massart



Jacqueline Scuvée-Moreau

SI VOUS DEVIEZ CITER TROIS DÉCOUVERTES SCIENTIFIQUES :

- 1/ La découverte de la **structure de l'ADN** par Watson et Crick
- 2/ La découverte de la **pénicilline** par Alexandre Fleming
- 3/ La découverte de l'**expansion de l'Univers** par Alexandre Friedmann

GÉNÉTIQUE DE LA FLORAISON

Une base de données ouverte et interactive



Arabidopsis

Guillaume Lobet

Le laboratoire de physiologie végétale de l'ULg a conçu un site internet* qui rassemble l'ensemble des connaissances actuelles en génétique de la floraison.

Le laboratoire de physiologie végétale est spécialisé dans l'étude de la floraison depuis plusieurs décennies. « Notre alimentation est basée en grande partie sur la disponibilité de fruits. Pensez à la farine obtenue à partir de grains de blé. Le grain de blé, c'est un fruit. Or, s'il n'y a pas de floraison, il n'y a pas de fruit », rappelle simplement le Pr Claire Périlleux, directrice de ce laboratoire. Si la floraison conditionne au premier degré l'alimentation humaine, le contrôle que l'on peut faire de ce processus est tout aussi important. « Une salade qui fleurit n'est plus commercialisable », signale la chercheuse. La floraison, à la base de la reproduction, joue par ailleurs un rôle central dans le maintien et l'évolution des espèces végétales. « C'est à partir des années 90 que le domaine de la floraison a été investigué d'un point de vue génétique autour du modèle de la plante *Arabidopsis thaliana* », poursuit-elle. Surnommée « souris blanche de la biologie végétale », cette plante a vu son génome entièrement séquencé en l'an 2000. Elle sert désormais de porte d'entrée pour l'ensemble des recherches en génétique de la floraison, lesquelles connaissent en ce moment une croissance exponentielle. « Pour les personnes qui débutent dans le domaine, le sujet est devenu très complexe à aborder. Plusieurs fois

par an, des chercheurs écrivent des reviews. Nous utilisons aussi de plus en plus de supports visuels – les snapshots – pour rassembler l'ensemble de cette masse de données », commente le Pr Claire Périlleux. Confronté à ce problème de gestion de l'information – et par ailleurs passionné d'informatique et de graphisme –, Frédéric Bouché, doctorant FNRS, a constitué sa propre base de données pendant son doctorat. « Nous nous sommes rendus compte que ce qu'il faisait pouvait être d'une grande utilité, non seulement pour les chercheurs du laboratoire qui n'avaient pas cette facilité à gérer et à représenter la littérature mais aussi pour le reste de la communauté scientifique », explique Claire Périlleux.

Frédéric Bouché rencontre alors Guillaume Lobet, post-doctorant FNRS dans l'unité de recherche physiologie végétale, également passionné de nouvelles technologies. Ensemble, ils décident de transformer cette base de données en un site internet intitulé « Flowering Interactive Database » [FLOR-ID], lequel contient quelque 1646 articles scientifiques. Le format interactif permet d'accéder facilement à l'information. Les visiteurs ont par ailleurs la possibilité de soumettre, via un formulaire, de nouvelles informations qui sont ensuite vérifiées et intégrées par les gestionnaires du site. « Nous vérifions chacune des références soumises. Ce système de curation manuelle assure une grande fiabilité », constate Guillaume Lobet.

Afin de valider leur initiative auprès de la communauté scientifique, les deux jeunes chercheurs ont publié un article – cosigné par Pierre Tocquin et Claire Périlleux – dans le *Nucleic Acids Research*. « Il reste très difficile de valoriser une initiative gratuite de mise à disposition de l'information. Cette revue de littérature évolutive ne se soumet pas à un journal comme d'autres revues de littérature. C'est un format que beaucoup ne sont pas encore prêts à accueillir. Nous avons donc publié ce papier à l'occasion d'une édition consacrée aux bases de données. Et l'article a été très bien reçu », commente Claire Périlleux. L'ambition est donc désormais de pérenniser le projet en faisant appel au reste des équipes spécialisées dans ce domaine. La base de données pourra ainsi évoluer au gré des découvertes – sans limites.

Julie Luong
article complet sur www.reflexions.ulg.ac.be
(Vivant/botanique)

* <http://www.flor-id.org>

ARCHITECTURE

Grâce à la fondation Utzon paraît une nouvelle édition du « Workshop Can Lis 2015 ». Le séminaire qui s'est déroulé en août 2015 dans la maison privée de Jorn Utzon a permis à 11 étudiants en architecture de vivre dans un lieu d'exception, de regarder, comprendre, analyser et transcrire par le dessin à main levée. Une centaine de dessins composent le livre dont il reste quelques spécimens.

Contacts :
courriel.mariette.dorthu@ulg.ac.be

PRIX UPMC

L'Union professionnelle des métiers de la communication (UPMC) attribuera, le vendredi 20 mai 2016, son prix annuel à un(e) étudiant(e) ayant réalisé, au cours de l'année académique 2014-2015, un travail de fin d'études dans le secteur de la communication (publicité, relations publiques, relations presse, sponsoring, etc.). Candidature à renvoyer avant le 12 mars 2016.

Contacts : tél. 0495.51.93.09,
courriel.andre.bisschops@gmail.com,
site www.upmc.be

25 POSTES

Le prochain appel BelPD-Marie Curie COFUND Incoming sera lancé 14 décembre. Il offre 25 postes de deux ans pour des jeunes docteurs internationaux. Date de clôture : vendredi 12 février 2016 à minuit.

Informations sur le site www.ulg.ac.be/cofund

OUVERTURE TRANSFRONTALIÈRE

L'université de Maastricht vient d'inaugurer son Institute for Transnational and Euregional Cross Border Cooperation and Mobility (ITEM), un nouveau centre de recherche transfrontalière. Son but : devenir une référence en matière de recherche, de consultation et d'éducation sur les questions de collaboration transfrontalière, de mobilité, de migration et du marché du travail. Envie d'initier des collaborations ou de proposer des contributions scientifiques ? Informations sur le site www.maastrichtuniversity.nl

ENQUÊTE

L'ARD lance une enquête auprès des candidats aux appels BelPD-COFUND (non-sélectionnés et sélectionnés). L'objectif ? Mieux connaître leurs attentes, mais aussi les points forts et faibles de notre accueil BelPD/Euraxess ULg et de ce programme qui permet d'accueillir 100 post-docs internationaux et à 28 jeunes docteurs de l'ULg de rejoindre une équipe de recherche renommée à l'étranger. Informations sur le site www.ulg.ac.be/cofund

GUIDE D'ACCUEIL

Le nouveau guide d'accueil destiné au personnel entrant et aux chercheurs en mobilité est disponible en ligne, en français et en anglais. Démarches administratives, visas, soins de santé, écoles, assurance, etc. Une mine d'informations et de réponses pour bien démarrer à l'ULg. Informations sur le site www.ulg.ac.be/books/welcomeGuide

3 questions à

JEAN-MICHEL LAFLEUR

Sécurité sociale transnationale

Directeur-adjoint du Centre d'études de l'ethnicité et des migrations (Cedem) et chercheur qualifié au FRS-FNRS à la faculté des Sciences sociales, Jean-Michel Lafleur dirigera, pendant cinq ans, un projet de recherche européen (ERC Strating Grant) examinant dans quelle mesure les pays d'origine des migrants établis en Europe fournissent à leurs ressortissants diverses formes d'aide sociale. L'équipe, internationale, sera basée à l'ULg et réalisera le tout premier cadastre du genre.

Le 15^e jour du mois : Dans quel contexte s'inscrit votre recherche ? Comment, autrement dit, expliquer votre hypothèse de travail qui est assez inattendue ?

Jean-Michel Lafleur : Le concept de migration recouvre différentes réalités : celle, d'abord, de citoyens européens circulant librement parce qu'ils sont ressortissants des États membres dans lesquels ils se déplacent ; celle, ensuite, de citoyens issus de pays non-européens migrant dans des conditions beaucoup plus strictes de circulation ; enfin, celle des citoyens astreints à la migration forcée, découlant notamment des conflits que l'on connaît. Ces différents profils bénéficient d'accès déjà disparates à la protection sociale qui, dans le pays de résidence de ces personnes, a pour but de leur permettre de faire face à divers risques comme la pauvreté et la maladie. Or, depuis le début de la crise économique, bon nombre d'États européens mettent en œuvre des politiques publiques visant à limiter autant que possible les droits sociaux de ces migrants, que ceux-ci proviennent ou non d'États membres de l'UE. Et les dépeignent comme une véritable charge menaçant l'équilibre de nos systèmes de sécurité sociale.

On a ainsi vu la Belgique menacer d'expulsion des migrants français, italiens ou roumains parce qu'ils en avaient fait usage pendant trop longtemps. Des migrants naguère bien protégés sont donc désormais à leur tour la cible de restrictions. Dans ce contexte, nous nous demandons comment les pays d'origine de ces migrants leur viennent en aide pour faire face aux exclusions dont ils sont victimes dans leur pays de résidence. Si, en Belgique, il est commun de penser que les mécanismes de protection sociale sont mis en place par l'État dans lequel un migrant réside et paie ses taxes, nous postulons au contraire que, dans le contexte actuel, les pays d'origine et les réseaux familiaux et communautaires sont amenés à se substituer au rôle des pays de résidence. Les États d'origine soutiennent-ils leurs citoyens en leur permettant par exemple d'emmener avec eux, à l'étranger, les avantages sociaux du pays d'origine ? Certains États latino-américains se sont ainsi spécialisés en la matière, organisant par exemple, par l'intermédiaire de leurs consulats, des campagnes de vaccination au profit de leurs citoyens expatriés exclus des systèmes de santé dans leur pays de résidence. Bien entendu, il est improbable que des États en déliquescence tels que l'Irak et la Syrie puissent aujourd'hui aider leurs expatriés de quelque manière que ce soit. En revanche, de nombreux États européens et des pays émergents d'Amérique latine, d'Asie et du Maghreb réfléchissent, quant à eux, à l'intégration des expatriés dans leurs politiques sociales.

Dans ce projet de recherche, nous examinerons les politiques publiques des 28 États européens et de dix États non-européens. Nous réaliserons le premier cadastre du genre et tenterons de mettre en lumière ce que ces États font en faveur de leurs ressortissants à l'étranger. Quels sont les droits sociaux qu'il est possible de "prendre avec soi" ? Quels mécanismes, formels et informels, créent aujourd'hui de nouveaux systèmes transnationaux de protection sociale ?

Le 15^e jour : Ne craignez-vous pas que d'aucuns prennent appui sur cette recherche pour durcir plus encore l'accès des migrants à la sécurité sociale ?

J.-M. L. : Nous nous préoccupons beaucoup de la lecture politique de nos résultats. Il suffirait, en établissant notre cadastre européen, d'attirer l'attention sur un ou plusieurs cas de migrants ultra-protégés pour que d'aucuns en appellent à réduire plus encore les droits des migrants – s'il apparaissait par exemple qu'être un Belge en France est une situation où il est possible de cumuler certains types de protection. Ceci étant dit, ce projet de recherche pourra tout aussi bien, à l'inverse, mettre en évidence des situations objectives de sous-couverture – où les migrants concernés cumulent une situation d'exclusion dans le pays de résidence et un désintérêt de leur pays d'origine – et ainsi servir d'argument à davantage d'inclusion, à un renforcement des droits des migrants. Nous, chercheurs, partons du principe que les résultats scientifiques peuvent aider la décision politique. Gageons donc que, à tout le moins, les résultats de cette recherche encouragent la réflexion sur l'avenir de la sécurité sociale dans un monde où les individus se déplacent de façon croissante.

Le 15^e jour : L'ULg a mis sur pied une plateforme dédiée à la question de l'afflux de migrants. De quoi s'agit-il plus précisément ?

J.-M. L. : Il s'agit d'une réponse à la communauté universitaire qui, en réaction à l'afflux de migrants et demandeurs d'asile, posait la question de savoir ce que l'ULg pouvait faire pour faciliter l'accueil de ces nouvelles populations. Un comité restreint piloté par Marco Martiniello, directeur du Cedem, a été chargé de retenir quelques propositions soumises par les membres de la communauté. Un principe a rapidement fait l'unanimité : la réaction de l'ULg devrait se concentrer sur ce qui fait la force et la spécificité de notre maison. Il ne serait donc pas question d'offrir des services redondants (collectes de vêtements, offres de logements, etc.). En revanche, l'ULg regorge de compétences et d'infrastructures susceptibles d'apporter une plus-value à l'intégration de ces migrants. Des chercheurs, déjà occupés par la question des mouvements migratoires, se sont ainsi d'ores et déjà engagés à renforcer les efforts de sensibilisation de la population liégeoise aux enjeux de l'afflux migratoire. Une deuxième option serait d'identifier, parmi les demandeurs d'asile, ceux qui auraient à leur actif des expériences de chercheurs, de doctorants, d'enseignants et qui pourraient venir participer à la vie intellectuelle de l'ULg. Et ainsi ils ne seraient plus les porteurs de la seule étiquette de réfugiés, mais seraient valorisés comme intellectuels. Il serait également question d'intégrer à la communauté des étudiants migrants qui, parce qu'ils ont quitté leur pays d'origine, auraient été contraints d'interrompre un parcours académique, et souhaiteraient en reprendre le fil à l'ULg. Voilà au moins trois exemples concrets d'actions possibles, encore en gestation puisque [à l'heure de rédiger ces lignes, *ndlr*] ils n'ont pas encore été validés par le Rectorat. À suivre donc.

Propos recueillis par Patrick Camal

EN SOUTIEN AUX RÉFUGIÉS



L'Opéra royal de Wallonie, l'Orchestre philharmonique royal de Liège et le Théâtre de Liège ont accroché le 16 novembre dernier une bache géante sur le bâtiment de l'Université, place du 20-Août. Cette bache présente le portrait d'un réfugié réalisé par le photographe belge Gaël Turine.

L'arrivée récente en Europe de réfugiés qui fuient les situations de guerre et d'insécurité a cruellement mis en lumière les perceptions différenciées de nos concitoyens. La Chambre patronale des employeurs permanents des Arts de la scène de la Fédération Wallonie-Bruxelles et ses 21 membres ont pris la décision de "faire quelque chose ensemble" : c'est la raison de cette action commune en faveur des réfugiés qui regroupera des portraits d'individus aux profils très contrastés, mais qui, ensemble, dressent un éventail représentatif de cette question dans sa globalité.

La Chambre patronale a fait appel au photographe belge Gaël Turine dont le travail photographique s'inscrit dans une veine documentaire. Chaque membre assurera la présentation d'un portrait dans sa structure. Une exposition regroupant l'ensemble des portraits sera organisée à Flagey en janvier 2016 et la vente des œuvres permettra de récolter des fonds pour soutenir les associations spécialisées.

Informations sur <http://theatredeliège.be/actualite>

5 DATES

17 JANVIER 2001

C'est la date de mon engagement au CIPL, le centre qui vient de quitter la résidence André Dumont, place du 20-Août, pour emménager en face, dans le bâtiment A4 de l'Université. Le CIPL est une "unité décentralisée d'informatique" au service du personnel et des étudiants de la faculté de Philosophie et Lettres. Je m'occupe des ordinateurs, des imprimantes, des serveurs, de l'accès au réseau, etc. À l'époque, le CIPL mettait à la disposition des étudiants près de 50 ordinateurs en trois salles de consultation. Je me souviens qu'ils faisaient la file tous les jours pour travailler sur les ordinateurs équipés de connexions internet. Il fallait assurer la maintenance de ces machines, leur paramétrage et leur sécurisation. Le CIPL était un point névralgique pour les étudiants qui venaient avec leurs disquettes, puis CD ou clés USB pour imprimer leurs travaux. Je m'occupais aussi du bon fonctionnement de ce matériel (virus, etc.).

SEPTEMBRE 2005

À la faveur conjointe de la baisse des prix du matériel informatique puis de l'arrivée des netbook, les étudiants – Erasmus en particulier – détiennent de plus en plus souvent un ordinateur personnel. Je les aide à les configurer. L'accès à internet à la maison et dans les kots fait que les salles du CIPL se transforment en salles de cours (traitement de texte et montage vidéo par exemple) et aussi, ponctuellement à la demande de quelques professeurs, en salles d'examens.

RENTREE 2006

Le wifi se généralise partout à l'ULg, l'hyper-connectivité est revendiquée. Aujourd'hui, tout le monde veut être connecté avec sa tablette, son smartphone, son portable. Je réponds à toutes les demandes et fournis aux gens "de passage" un accès temporaire.

SEPTEMBRE 2010

La dématérialisation de l'informatique est en marche ! J'assiste à la fin des supports : maintenant tout est sur la toile. Les étudiants accèdent à leurs mails, à des serveurs pour récupérer des documents qu'ils impriment... parfois. Certains doctorants souhaitent même transformer des livres en pdf, voire les "océriser" pour pouvoir les exploiter plus facilement en version Word.

1^{ER} DÉCEMBRE 2015

Le CIPL accompagne les évolutions de l'informatique : je m'adapte en permanence. Et tâche de répondre à toutes les demandes particulières – les cours de langues de l'ISLV pendant l'été, par exemple – tout en veillant à l'entretien du matériel didactique.



J.-L. Wentz

EMMANUEL DUPUY

Support technique au CIPL

1 OBJET

Plutôt un outil : internet, totalement indispensable dans ma profession. Je l'utilise au quotidien pour résoudre les multiples problèmes auxquels je suis confronté. C'est une mine d'informations et de renseignements particulièrement précieuse.

1 LIEU

La Bretagne, terre de vacances, idéale pour les randonnées. J'y vais au moins une fois par an.

EN 2 MOTS

DISTINCTIONS

Jacques Balthazar, chargé de cours émérite, est devenu le 5^e Belge élu "Fellow of the American Association for the Advancement of Science" (AAAS).

À partir du 1^{er} janvier 2016, le Pr **Angélique Léonard** deviendra "Chairwoman" de la "Drying Working Party" de la Fédération européenne de génie chimique (European Federation of Chemical Engineering).

PRIX

Le prix eurégional d'architecture (EAP-PEA), remis le 14 novembre à Heerlen, récompense les talents des étudiants gradués parmi les facultés d'Architecture de Aachen (RWTH et FH), Maastricht, Hasselt (Diepenbeek) et Liège. Le 1^{er} prix a été attribué à **Maxime Faniel** et **Romain Toussaint** (reMEMORE-Archive center) de l'ULg. **Simon Ancion** et **Jimmy Thonnon** (Revelation of Modernist Icon), également de l'ULg, ont obtenu une mention.

Le projet Field (bio-pesticides), qui implique quatre équipes de recherche de Gembloux Agro-Bio Tech, a reçu le prix SPF Condorcet 2015. L'article "Influence of the Structure of Key Intermediates of Plant Oxylinins on their Interactions at the Molecular Level with Plant Plasma Membrane", cosigné par le Pr **Marie-Laure Fauconnier**, **Magali Deleu**, maître de recherche FNRS, et **Laurence Lins**, chercheuse qualifiée, a été récompensé.

KitoZyme, spin-off de l'ULg, a remporté, pour la deuxième année consécutive, le prix "Deloitte Technology Fast50".

Maxime Venturelli, diplômé ingénieur civil en chimie et sciences de matériaux, a reçu un des "Trophées Performance 2015" de Véolia, pour son travail de fin d'études intitulé "Contribution à la formulation d'un combustible mixte boue-biomasse".

Anaïs Francotte, diplômée en langues et littératures françaises et romanes, est la lauréate de l'édition 2015 du prix octroyé par

la Bibliothèque des littératures d'aventures (Bila) pour son travail de fin d'études intitulé : "Les irréguliers de Baker Street. Approche des fanfictions de Sherlock Holmes dans le domaine francophone".

La fondation Désiré Jaumain-Sciences, Arts, Culture en Wallonie, a octroyé son prix 2015 au Dr **Jean-François Kaux** (service de médecine physique) pour ses travaux sur le "Plasma riche en paquets et lésions tendineuses".

KITABU

L'opération Kitabu (livre, en swahili) est une activité de coopération universitaire au développement qui consiste à revendre les livres excédentaires provenant des bibliothèques de l'ULg et, avec le bénéfice récolté, à acquérir des ouvrages neufs destinés aux bibliothèques universitaires de la République démocratique du Congo. **La prochaine vente aura lieu les 17, 18 et 19 décembre prochains.**

Cette opération est entièrement organisée par une équipe de bénévoles de l'ULg, équipe qui doit être renou-

velée chaque année. Si vous êtes intéressé par donner un peu de temps à cette manifestation, il suffit d'en informer le Pr Marc-Emmanuel Melon.

Contacts :
courriel me.melon@ulg.ac.be

APULG

L'Amicale du personnel propose une visite de l'exposition "**Marc Chagall et les sources de la musique**" au Musée de la piscine de Roubaix, le dimanche 17 janvier 2016. Elle offre deux fois une place pour cette excursion : il suffit de téléphoner le lundi 14 décembre, de 10 à 10h15 au 04.362.92.80. Informations sur le site www.apulg.ulg.ac.be

CONCOURS PHOTO

"**Mes amis, mes amours...**", tel est le thème d'un nouveau concours photo organisé par le service qualité de vie des étudiants de l'ULg, à l'attention de tous les étudiants, photographes confirmés ou amateurs. Envoyez vos photos avant le 7 janvier 2016. Plusieurs prix seront attribués. Informations sur le site www.ulg.ac.be/semaime

CONSEIL DU CORPS SCIENTIFIQUE

REPRÉSENTATION

DES CHERCHEURS

CECI N'EST PAS UN SYNDICAT. Même si les apparences sont trompeuses. Fédérer, informer, représenter, améliorer, n'est-ce pas là les principales missions d'un organe de représentation des chercheurs ? Si ce n'est que le Conseil du corps scientifique (CCS) ne souhaite pas s'inscrire dans une stratégie de coups de gueule. « *S'il faut le faire un jour, on le fera*, dit avec le sourire son président Ahmed Rassili, chercheur au sein de la faculté des Sciences appliquées. *Mais notre rôle est d'abord d'informer et de formuler des propositions, d'être un relais entre les chercheurs et les autorités universitaires.* »

QUELS STATUTS ?

Faire en sorte que chacun des 4000 scientifiques gravitant autour de l'ULg soit au courant de ce qui s'y passe relève de la gageure. Mais depuis un an, le CCS relève le défi. Auparavant, cette structure portait le nom de Conseil universitaire du personnel scientifique (Cups). Fondé en 1968, il était toutefois devenu au fil des ans de moins en moins représentatif. Début 2015, cet organe changea non seulement de nom, mais aussi de mode de fonctionnement. Là où le Cups représentait 80% du personnel scientifique, le CCS dépasse, lui, les 95%. « *Nous avons essayé qu'il y ait une implication forte et une connexion entre tous les représentants du personnel scientifique* », résume le président.

Voilà pour la forme. Sur le fond, plusieurs objectifs sont poursuivis. D'abord, être présent à tous les niveaux de l'Institution pour représenter le personnel scientifique. Ensuite, remettre des avis (d'initiative ou à la demande des autorités) sur les dossiers qui concernent les chercheurs. Enfin, au travers de réunions régulières, informer les représentants de chaque Faculté des derniers enjeux et évolutions.

Le CCS a également constitué des groupes de travail, chargés de réfléchir à différentes problématiques. Comme celle des statuts. « *Il y a 4000 scientifiques à l'ULg et presque autant de statuts différents*, explique Ahmed Rassili, en forçant le trait. *En 2009, un règlement a été adopté avec notre soutien, stipulant qu'après six ans à durée déterminée, un chercheur pouvait prétendre à un CDI. Mais cela n'a jamais été appliqué. Nous avons donc relancé la machine. C'est un dossier important, parce que cela peut avoir des répercussions sur la motivation des chercheurs.* »

Le Conseil se penche aussi, avec d'autres organes, sur les doctorats. « *Toutes les personnes inscrites dans une formation doctorale ne défendront pas une thèse plus tard* », rappelle Christophe Breuer, secrétaire du CCS. Sur 2000 inscrits, seuls 200, en moyenne, défendent une thèse chaque année. « *Beaucoup prennent ce statut parce que cela procure des avantages financiers à l'Institution, mais ne sont pas dans les conditions de mener à bien leur recherche, en raison de leur charge de cours trop importante, etc. C'est un problème pour nous et pour l'Université* », précise à son tour Ahmed Rassili.

CONDITIONS OPTIMALES

Simplification des titres, intégration du personnel scientifique des anciennes Hautes Écoles, impact du non-remplacement de certains membres du personnel, accueil et intégration des chercheurs FNRS, évaluation du règlement de travail, analyse de la charge administrative grandissante au détriment de la recherche... autant de réflexions également menées par le CCS. Dont l'objectif est, *in fine*, de faire en sorte que les scientifiques puissent exercer leur métier dans des conditions optimales. « *L'Université n'est pas un employeur comme un autre*, conclut Christophe Breuer. *Les chercheurs s'impliquent bien au-delà des huit heures par jour dans cette institution et dans un monde de la recherche en profonde mutation...* »

Mélanie Geelkens

Informations sur le site www.ccs.ulg.ac.be
Voir la vidéo sur www.ulg.tv/ccs



Ahmed Rassili



Christophe Breuer

4500

Tel est le nombre de personnes "équivalent temps plein" rémunérées par l'université de Liège. Le personnel scientifique représente 52% de celles-ci, soit 2300 équivalents temps plein. Vient ensuite le personnel administratif, technique et ouvrier (36%) et les enseignants (12%). Pourtant, le CCS affirme que le corps scientifique de l'ULg est constitué de plus de 4000 personnes. Cherchez l'erreur ? En réalité, les chercheurs attachés à l'Institution ne sont pas tous salariés. Seuls 6% dépendent du budget ordinaire de l'Université, tandis que 18% sont statutaires (Communauté française) et que 28% relèvent de conventions extérieures (hors budget ordinaire). Par ailleurs, un tiers d'entre eux (34%) sont non rémunérés (assistants volontaires, maîtres de conférences, collaborateurs scientifique, etc.) S'y ajoutent ensuite ceux dépendant du FNRS ou d'une bourse FRIA (11%) et les "indéterminés" (3%). Additionnez le tout et le compte est bon !

DÉCÈS

Nous avons appris avec un vif regret le décès de :

Jean-Marc Dricot, premier agent spécialisé en chef à Gembloux Agro-Bio Tech, survenu le 5 novembre ;

Jacques Lambinon, professeur émérite de la faculté des Sciences (département de botanique), le 14 novembre ;

Laure Volders, analyste en biologie clinique principal au Giga, le 19 novembre ;

Paulette Wera, premier agent spécialisé en chef à Gembloux Agro-BioTech, le 26 novembre.

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

ERRATUM (15^e jour n°248, p.14)

Nathalie Job fait partie du Department of Chemical Engineering en faculté des Sciences appliquées.

JANVIER



- Des habits neufs pour *Le 15^e jour du mois.*
- Farah : nouveau centre structurel interdisciplinaire de la faculté de Médecine vétérinaire. [photo].
- Aristote dans la Pléiade. Une parution due essentiellement aux chercheurs de l'ULg.
- **22 janvier** : inauguration du Smart Gastronomy Lab à Gembloux.

FÉVRIER



- Le Réseau des bibliothèques concrétise trois grands projets : MatheO, DONum et Alma.
- **Le 25 février** : l'ULg participe à l'opération "tous vélo-actifs". [photo].
- Aquilon : 113^e spin-off de l'ULg (Pharmacie).
- Phasya : une spin-off qui lutte contre la somnolence au volant (Sciences appliquées).

MAI



- Le service universitaire de contrôle physique des radiations (SUCPR) a 50 ans.
- **28 mai** : le personnel et les étudiants de la faculté de Médecine vétérinaire manifestent place Saint-Lambert à Liège pour réclamer des mesures de limitation du nombre d'étudiants.
- **29 mai** : *L'Arpenteuse*, la sculpture de Didier Mahieu a été déposée au fond de la mer, à Stareso.
- **29 mai** : fête du personnel.
- **3 mai** : l'ULg participe au 15km de Liège métropole. [photo].
- **9 mai** : concours Corsica.
- **25 mai** : l'ULg participe à la manifestation "Fascination of Plants Day".
- **28 mai** : inauguration de Robotein, la plateforme d'analyse des protéines.

JUIN



- **17 juin** : la faculté de Médecine vétérinaire s'équipe d'un IRM pour chevaux.
- **24 juin** : le Cyclotron inaugure une nouvelle aile de 900 m².
- **25 juin** : HEC-ULg fête ses 10 ans. [photo].

SEPTEMBRE



- **23 septembre** : Rentrée académique. Remise des insignes de docteur *honoris causa* à Pierre Rabbi, Matthieu Ricard, Caryl Philips, Nancy Frazer et Judith Butler. [photo].
- **29 septembre** : cérémonie d'ouverture de la rentrée académique à Gembloux Agro-Bio Tech. Sur le thème des sols.
- **10 septembre** : inauguration de la promenade des étudiants au Sart-Tilman et inauguration de l'installation "36 oliviers pour une œuvre collective" au Musée en plein air du Sart-Tilman.
- Application du décret paysage.

OCTOBRE



- **17 octobre** : portes ouvertes et journée emploi à l'ULg.
- **22 octobre** : rentrée des doctorants.
- **23 octobre** : Leçons inaugurales de la faculté de Droit, Science politique et Criminologie.
- **1^{er} octobre** : rentrée de la MSH, table-ronde avec le Pr Philippe Vendrix (Tours).
- **10 octobre** : lancement "À votre tour d'y voir", une nouvelle émission scientifique sur RTC en collaboration avec l'ULg.
- **9 octobre** : Bal de l'ULg. [photo].



l'ULg au fil des mois

MARS



- Le Pr Pierre Desmarez (ULB), chaire Francqui au titre belge à l'Institut des sciences humaines et sociales.

- **27 mars** : le Cabaret Télévie "ULg's got talent" au Trocadéro a permis de récolter une somme de 15 000 euros.

- **28 mars** : sur proposition des Facultés, dix personnalités scientifiques ont reçu les insignes de docteur *honoris causa* : les Prs Carlo Ginzburg, Françoise Tulkens, Robert Warner, Niels E. Skakkebaek, Markus Reuter, Michael Goddard, Nelson Cowan, Andrew Pettigrew, Benoît Levesque et Pierre Monsan. [photo]. Lors de cette cérémonie, 253 docteurs diplômés en 2014 ont également été mis à l'honneur.

AVRIL



- **2 avril** : action en faveur d'Hamid Babbei avec Amnesty International.

- **2 avril** : inauguration de l'Espace ULg-Opéra, place de la République française.

- Naissance du Pôle santé entre le CHU de Liège et l'Université.

- Thérèse Rivasseau Jonveaux (neurologue au CHRU de Nancy), titulaire de la chaire Francqui à Gembloux Agro-Bio Tech.

- **Du 13 au 17 avril** : le Parlement de l'enseignement (faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'éducation).

- Nouveau plan de signalisation au Sart-Tilman.

- Le Festival des Aralunaires passe par le campus d'Arlon.

JUILLET



- **Du 1^{er} au 4 juillet** : 28^e colloque de l'Association internationale de climatologie à Liège. [photo].

- **2-3 juillet** : un colloque intitulé "Au cœur du malentendu" organisé par le laboratoire d'étude sur les médias et la médiation (Lemme).

AOÛT



- **Du 20 au 22 août** : la faculté de Médecine vétérinaire organise la Summer School de l'European College of Animals Reproduction.

- **28 août** : le Cifen fête ses 20 ans.

- **28 août** : première proclamation des diplômés du master européen "Erasmus Mundus in Georesources Engineering" (EMerald) coordonné par l'ULg, en partenariat avec l'université de Lorraine-École nationale supérieure de géologie de Nancy, la Lulea University of Technology (Suède) et la Technische Universität Bergakademie Freiberg (Allemagne). [photo].

NOVEMBRE



- **19 novembre** : remise des prix de l'urbanisme et de l'architecture de Liège (en collaboration avec la faculté d'Architecture).

- **Du 24 au 26 novembre** : colloque sur l'architecture ottonienne.

- **26 novembre** : le 21^e Congrès des économistes belges de langue française a lieu à l'ULg.

DÉCEMBRE



- Du nouveau à l'Aquarium-Muséum.

- **10 décembre** : inauguration de la clinique des étudiants de dentisterie. [photo].

- **10-11 décembre** : colloque sur "la gestion de la diversité en question" organisé par Égid (HEC-ULg).

- **Du 14 au 17 décembre** : colloque 3D-Stereo Media



DENTISTERIE

NOUVELLE
CLINIQUE

DES "BOX" IMMACULÉS SÉPARÉS PAR DES PAROIS, inondés de lumière, où trônent de longs fauteuils aux bras articulés. Partout, des blouses blanches, concentrées sur des bouches grand ouvertes. Ici, une patiente qui se rince la bouche, là un autre qui attend patiemment la fin d'un soin. Un cabinet de dentiste démultiplié, pas tout à fait comme les autres. Des consultations "pour du vrai". Seule différence : ce sont des étudiants qui prestent les soins, sous la supervision attentive de leurs encadrants.

17 NOUVEAUX FAUTEUILS

Au 1^{er} étage des polycliniques Brull du CHU de Liège, les étudiants de 2^e master en sciences dentaires ont le privilège d'inaugurer de toutes nouvelles installations cliniques, soit 17 unités dentaires de pointe entièrement équipées, installées dans une aile rénovée de fond en comble – ce qui amène à près de 40 le nombre total de fauteuils dédiés aux étudiants. De quoi accueillir davantage de patients, dans des délais plus courts, et intensifier encore la formation pratique des futurs dentistes. « Cette année, nous avons 92 inscrits en master, conséquence directe de la forte augmentation du nombre d'étudiants en 1^{er} bachelier depuis 2011. Sachant que les stages pratiques occupent plus de 75% de leur formation, il devenait indispensable de rénover et élargir les cliniques », explique le Pr Alain Vanheusden, président du département de dentisterie. Un investissement de taille – près d'1,5 million d'euros – qui parachève une rénovation en profondeur de l'Institut de dentisterie, entamée en 2012 avec l'agrandissement du laboratoire et la réfection de la préclinique qui compte aujourd'hui 40 "simulateurs" de soins.

Ici, les étudiants en master se trouvent entièrement immergés dans leur future profession, eux qui doivent gérer leur travail de A à Z, gérant la salle d'attente, organisant leurs rendez-vous – généralement deux personnes par demi-journée –, prestant des soins variés et assurant le suivi des patients. « Ces nouvelles unités de soins sont une vraie avancée pour nous et pour les patients : plus de place, plus de lumière et un cadre plus intime pour chaque personne qui fait le choix de venir se faire soigner ici », se réjouit Mélissa, étudiante en 2^e master, qui apprécie l'aspect très complet et concret de ses études. Des patients qui poussent la porte de "l'école des dentistes" et permettent ainsi aux futurs praticiens d'acquérir une formation autonome grâce à des cas réels et dans des conditions de terrain : voilà la spécificité de la formation en dentisterie à l'ULg. « L'atout, c'est véritablement cette relation constante avec les patients, commente Alain Vanheusden. Toute la formation se fait sur place, avec une har-



J.-L. Wertz

monisation de l'enseignement et du suivi pratique : depuis l'apprentissage théorique jusqu'à la gestion d'un plan de traitement, en passant par les travaux pratiques, de confection de prothèses dentaires par exemple. Chaque étudiant en master est confronté, durant les trois quarts de son temps, à des soins ou traitements, lors de stages actifs ou d'observation, en lien direct avec ses professeurs et les nombreux collaborateurs cliniques qui participent à l'encadrement. »

STAGES IN SITU

Pour assurer la formation des futurs dentistes d'une part, la bonne conduite et le contrôle qualitatif des soins prestés d'autre part, une quarantaine de praticiens privés secondent les professeurs et supervisent les étudiants lors de leurs stages pratiques, souvent à hauteur d'une demi-journée par semaine et de façon quasi bénévole. « Ces collaborateurs, indispensables, apprécient cet aspect de transmission d'expérience aux plus jeunes, note Alain Vanheusden. Les patients qui viennent chez nous reçoivent des soins de grande qualité, mais savent évidemment que ce sont des étudiants qui les soignent. » Ils arrivent donc en consultation armés d'un peu plus de patience...

Marie Liégeois

Voir la vidéo sur www.ulg.tv/extensiondentisterie

CONCOURS CINÉMA

Les Cowboys

Un film de Thomas Bidegain
Avec François Damiens,
John C. Reilly, etc.
À voir au cinéma Sauvenière

Une grande prairie, un rassemblement country western quelque part dans l'est de la France. Alain est l'un des piliers de cette communauté. Kelly, sa fille de 16 ans, disparaît. Alain n'aura alors de cesse que de la chercher, au prix de l'amour des siens et de tout ce qu'il possédait, à l'exception de son fils Kid qui l'accompagne dans une quête apparemment sans fin... Difficile, au vu des événements du 13 novembre, de ne pas avoir le cœur serré en regardant le premier film de Thomas Bidegain (scénariste attiré de Jacques Audiard). Bien que situé dans les années 90, le film aborde la question du radicalisme religieux et traverse presque 20 ans d'un monde sombre, barbare, où règnent fanatiques inquiétants et victimes innocentes. Marquée par une actualité dramatique, le film acquiert une aura particulière, qui en perturbe irrémédiablement la réception sans pour autant diminuer les mérites cinématographiques de l'œuvre. Car au-delà de son sujet fort et éprouvant, *Les cowboys* est un drame humain raconté par un amoureux du 7^e art. Difficile par exemple de ne pas penser au film *Hardcore* de Paul Schrader, mais aussi et surtout à *La prisonnière du désert*, le chef-d'œuvre de John Ford où John Wayne passe des années à rechercher sa

LITTÉRATURES D'AVENTURES

JE SUIS TON PÈRE

À l'occasion de la sortie de *Star Wars : The Force Awakens* le 16 décembre, la Bibliothèque des littératures d'aventures (Bila) a mis les petits plats dans les grands : elle programme une exposition sur les jouets *Star Wars* et, surtout, un séminaire de l'imaginaire consacré à *Dark Vador* présenté par Björn-Olav Dozo, premier logisticien de recherche et maître de conférences à l'ULg. Au Théâtre de Liège le 10 décembre.

LE SÉMINAIRE DE L'IMAGINAIRE, initié par le Pr Dick Tomasovic (également attaché scientifique de la Bila), est un ensemble de conférences ouvertes à tous, recourant à une figure majeure de la culture populaire comme clé de compréhension d'une œuvre. Actualité oblige, *Dark Vador* sera le sujet de la conférence donnée par Björn-Olav Dozo. « *Ce qui est intéressant, c'est d'observer la structure narrative de la saga, commente le chercheur. Le héros, dans La Guerre des étoiles, c'est Luke Skywalker, un héros un peu "en carton" qui s'inscrit pleinement dans la théorie du monomythe de Joseph Campbell. Puis, dans*

L'Empire contre-attaque, tout se cristallise. Ce n'est plus Luke qui centralise l'attention mais Dark Vador, avec cette fameuse phrase "Je suis ton père" : on bascule alors dans une confrontation père-fils très riche. On n'est plus du tout dans le schéma de quête et du héros popularisé à outrance à Hollywood depuis lors. Si la série met un peu de temps à faire d'Anakin Skywalker, alias Dark Vador, le héros, elle ne laisse aucun doute dans l'épisode VI : c'est Dark Vador qui terrasse le Mal. D'ailleurs, dans la seconde trilogie, au début des années 2000, c'est bien Anakin le héros, de son enfance à son basculement du côté obscur de la Force. »

Phénomène de société, *Star Wars* n'en finit plus aujourd'hui de faire parler de lui, vampirisant chaque secteur qu'il a su séduire : cinéma, littérature, fanfictions, séries télévisées, jouets; rien n'échappe à l'empire Lucas, aujourd'hui propriété de Disney. Et pour cause : on n'en finit plus, fans comme spécialistes, de trouver des références tantôt légitimes tantôt forcées : le comic *Flash Gordon*, les écrits d'Edgar Rice Burroughs (*John Carter*), *La forteresse cachée* d'Akira Kurosawa, etc. « *C'est un objet tellement documenté qu'il est possible de s'en emparer facilement, ajoute Björn-Olav Dozo. Surtout, la saga est riche d'une actualité de 40 ans. Pour faire court, la science-fiction a toujours eu cette capacité à capter l'air du temps, fascinée par les avancées technologiques contemporaines. C'est peut-être là la force de Star Wars : posséder un tel ensemble de strates narratives, produites sur presque quatre décennies, que tout le monde peut se l'approprier en fonction de sa propre spécialité. »*

Une richesse qui, *in fine*, a su également séduire les étudiants de l'Université. « *Il y a un vrai intérêt pour les cultures populaires au sein de l'Université. On le voit avec le succès rencontré par la mineure en cultures populaires, en passe d'être l'une des plus fréquentées de la faculté de Philosophie et Lettres : les étudiants ont envie de comprendre et d'analyser, autant d'un point de vue théorique que sociologique, ce qu'ils ont l'habitude de voir le soir chez eux* », conclut le chercheur.

Bastien Martin

Dark Vador

Conférence de Björn-Olav Dozo, le jeudi 10 décembre à 12h, au Théâtre de Liège, place du 20-Août 16, 4000 Liège. Informations sur www.bila.chaudfontaine.be

nièce kidnappée par des Indiens. C'est là toute l'intelligence de Bidegain : en transposant son récit en 1994, en jouant des codes du genre (paysages désertiques, opposition de deux mondes antagonistes) sans renier l'ancrage réaliste du sujet (comme cette séquence où Kid découvre en direct à la télévision les attentats du 11 septembre), Bidegain prend suffisamment de distance pour ne pas tomber dans une caricature dangereuse. Mieux, il confère à un drame devenu aujourd'hui trop banal une puissance tragique qui ne faiblit jamais.

Un film âpre, sans concession, forcément bouleversant. Et peut-être, tant pour sa terrible actualité que pour sa maîtrise la plus totale, un des immanquables de cette année 2015.

Bastien Martin

Si vous voulez remporter une des dix places (une par personne) mises en jeu par *Le 15^e jour du mois* et l'ASBL Les Grignoux, il vous suffit de téléphoner au 04.366.48.28, le mercredi 16 décembre, entre 10 et 10h30, et de répondre à la question suivante : quel film scénarisé par Thomas Bidegain a remporté la Palme d'or ?

EN 2 MOTS

CIRQUE

L'European circus Festival fera escale à Liège au mois de décembre. Comme chaque année – et à l'occasion du 25^e anniversaire –, Stéphane Agnossen offrira **une soirée au profit du Télévie, le dimanche 13 décembre à 17h30**. Tickets en vente par tél. 04.366.24.80 ou 04.366.39.74, courriel televie@ulg.ac.be, site www.facebook.com/televie.ulgchu

PÉDALER POUR LE CŒUR

Nouveau défi organisé en faveur du Télévie : **les "24 heures vélo Télévie" les jeudi 14 et vendredi 15 avril 2016 dans la verrière du CHU de Liège**.

Le principe est de constituer des équipes de dix personnes minimum qui se relayeront afin de pédaler durant 24 heures d'affilée sur des vélos fixes. Pas de course aux kilomètres donc, mais bien aux calories pour ce défi du cœur, qui fera appel tant aux qualités sportives qu'à la générosité des participants (chaque équipe s'engage en effet à collecter 800 euros minimum, lesquels seront intégralement versés à l'opération).

L'invitation est lancée à tous, au sein de la communauté universitaire et des Facultés, comme à l'extérieur, équipes de citoyens ou d'entreprises désireuses de soutenir le défi. Informations et inscriptions sur www.events.ulg.ac.be/24h-velo-televie

TÉLÉVIE

La 4^e édition de l'"ULg's Got Talent" au profit du Télévie aura lieu au Trocadéro de Liège le vendredi 19 février 2016. Appel est lancé à tous les membres de la communauté universitaire et du CHU - étudiant, assistant, technicien, professeur, infirmier, kinésithérapeute, médecin, personnel administratif et technique, etc. -, ayant un talent en chant, musique, danse, magie, humour ou autres. Afin de faciliter la sélection, merci d'accompagner la candidature par une description de la prestation ou, mieux, par une séquence vidéo.

Candidature à envoyer par courriel televie@ulg.ac.be avant le 12 mars 2016.

CORSICA

Le concours Corsica, destiné aux étudiants de 5^e secondaire de l'enseignement francophone de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sera organisé cette année encore. Le thème de cette 8^e édition sera dévoilé à la mi-janvier 2016, à la clôture des inscriptions. **Les lauréats partiront pour une semaine de découvertes scientifiques à la station de recherches sous-marines et océanographiques de l'ULg à Calvi, en Corse**.

Informations et inscription sur www.corsica.ulg.ac.be

CONCOURS ACCESSIBILITÉ

L'échevinat de l'Environnement et de la Vie sociale de la ville de Liège organise la 14^e édition du concours "Accessibilité et Architecture". Ce concours a pour objectif d'encourager les **étudiants en architecture, en architecture d'intérieur, en ingénieur-architecte et les jeunes diplômés** à une création architecturale et urbanistique de qualité soucieuse de l'accessibilité pour tous.

Candidature à renvoyer avant le 12 février 2016.

Contacts : service AccessPlus, rue des Guillemains 26-34, 4000 Liège, courriel accessplus@liege.be, site www.liege.be/infos/les-appels-a-projets/appel-a-projets-accessibilite-et-architecture-2016

FOOD 4.0

Dans le cadre des conférences "Verviers-ULg", le Pr **Éric Haubruge**, premier vice-recteur de l'ULg, donnera une conférence intitulée "Food 4.0. La réalité augmentée : quelle alimentation pour demain ?", le lundi 18 janvier à 20h, à l'espace Duesberg, boulevard des Gérarchamps 7c, 4800 Verviers.

Informations sur www.ulg.ac.be/Verviers-ULg

L'ARCHITECTURE À DEUX C'EST MIEUX

Stéphane Risack



Caroline Goffinet

UN MÉTIER DE CONTACTS

Pour Caroline Goffinet, travailler seule serait impensable. « *C'est un métier de contacts, d'échanges* ». Entre confrères mais surtout pour se construire une clientèle. Le bouche-à-oreille, il n'y a que ça qui fonctionne ! Mieux vaut dès lors connaître pas mal de monde. « *Trouver ses propres projets, ce n'est pas simple. Il faut vraiment se débrouiller* ». L'architecte a aussi pu compter sur ses précédents confrères, avec qui elle a gardé de bons contacts et qui n'ont pas manqué de lui envoyer des clients, en matière de consultance énergétique notamment. « *Passer par plusieurs bureaux m'a à chaque fois permis d'apprendre de nouvelles choses* », avoue-t-elle.

Seule lui manquait la consultance énergétique. Une corde qu'elle a depuis ajoutée à son arc, en suivant des formations spécifiques pour devenir auditeur énergétique. Un aspect du métier qui était quasi inexistant au début des années 2000. Signe parmi d'autres d'une profession en pleines mutations, auxquelles Caroline Goffinet tente de s'adapter en permanence.

« *J'ai vraiment adoré mes études même si ce fût éprouvant. J'ai tissé des liens très forts avec d'autres étudiants et nous sommes restés amis. Mais ce sont des études où peut aussi régner une certaine concurrence... Etant donné que la réussite de l'année se base essentiellement sur le cours de projet, certains la jouent un peu « perso » et cela peut parfois créer des tensions au sein de la classe. Paradoxalement, ce sont des études où l'on peut aussi trouver beaucoup de solidarité. En 1^{re} année, les anciens de 3e, 4e ou 5e nous donnaient volontier un coup de main. En échange, on venait les aider à faire leur maquette lorsqu'ils rendaient leur projet de fin d'études.* »

Mélanie Geelkens

SIX À SEPT TASSES PAR JOUR : étudiante, Caroline Goffinet carburait à la caféine, histoire de tenir le coup face à tous les travaux à mener et les nuits blanches souvent passées à les concrétiser. 16 ans plus tard, l'architecte y va désormais mollo. Mais ces soirées passées à bûcher sur des projets n'ont pas disparu. Surtout depuis qu'elle s'est associée avec son époux, Nicolas Csik. « *Une fois les enfants au lit, on peut passer des heures à bosser. Comme quand on était étudiants !* » Le couple s'était pourtant juré de ne jamais travailler ensemble. Et a tenu sa promesse durant plusieurs années. Caroline Goffinet avait été la première à obtenir son diplôme à Saint-Luc, en 1999. L'architecture était son rêve d'enfant. « *Petite, je construisais des maisons pour mes poupées, se souvient-elle. En première secondaire, lors d'un cours de techno, une amie avait apporté la maquette de sa maison. Ce fut le déclic.* » Après ses études, cette Cinacienne ne retourna pas dans sa ville d'origine mais resta à Liège auprès de Nicolas, qui devait encore achever son cursus. « *Du coup, j'ai dû m'assumer rapidement et, pour commencer mon stage obligatoire de deux ans, j'ai saisi la première opportunité qui se présentait.* » Chez un architecte qui travaillait seul. Un bon moyen d'apprendre « *tout ce qui n'est pas enseigné à l'école* », comme l'élaboration d'un métré et les autres aspects techniques du métier.

BESOIN DE TERRAIN

Pour sa deuxième année de stage, elle intégre L'Atelier, un gros bureau liégeois d'architecture et d'urbanisme repris aujourd'hui par Assar, bureau qui signa notamment les Galeries Saint-Lambert, Ikea à Hognoul et une station balnéaire au Maroc.

Caroline Goffinet y restera trois ans, se consacrant essentiellement aux projets urbanistiques et d'aménagement du territoire. « *Contrairement à mon premier job, j'ai appris à travailler en équipe. Puis, l'un des associés est parti pour fonder son propre bureau [Pluris, ndlr] et je l'ai suivi.* » Elle y restera un an, essentiellement à effectuer de la cartographie et du travail d'analyse. Trop théorique pour elle : l'aspect créatif lui manquait.

« *Je voulais faire plus de terrain, raconte-t-elle. Je suis donc entrée chez Triangulum. L'équipe était plus petite et les projets variés.* » Sa première mission : la construction d'une école à Jambes. Un chantier à 3 millions d'euros, qu'elle suivit presque de A à Z. « *Ensuite, j'ai eu envie d'évoluer, d'avoir plus de responsabilités. Chez Triangulum, il y avait déjà trois associés, c'était difficile de se faire une place.* » Le désir de se lancer seule la tenaillait. Mais pas du jour au lendemain. Pour tâter le terrain, elle trouva une place chez AAVT (Atelier d'architectes pour la ville et le territoire) à mi-temps. Trois jours par semaine au bureau à œuvrer surtout sur des concours dans le cadre de marchés publics et du suivi de chantier, deux jours à bosser sur ses propres projets.

« *Au bout d'un an, j'ai commencé à avoir trop de boulot pour moi. J'ai donc décidé de me lancer. J'ai intégré Air Lab, le bureau que Nicolas avait fondé avec un ami. Ils se sont ensuite séparés et, depuis, nous sommes tous les deux.* » La collaboration se passe mieux que ce qu'ils avaient craint. « *Au départ, on ne voulait pas travailler ensemble car chacun essayait d'avoir le dernier mot, d'imposer ses idées... Aujourd'hui, il arrive qu'on se chamaille, mais ça va de mieux en mieux ! Par ailleurs, l'arrivée récente d'un stagiaire a fait évoluer ce binôme dans la sérénité.* »



Jacques Ninane-Aquarium-Muséum ULg

TRÉSORS ET MERVEILLES

Rénovations à l'Aquarium-Muséum

C E 18 DÉCEMBRE, l'Aquarium-Muséum de l'université de Liège organise, dans le cadre de sa première "Nuit au Muséum", une balade contée intitulée "Animaux et merveilles". Une manière originale et décalée de (re)découvrir les lieux mais également l'occasion pour *Le 15^e jour du mois* de revenir sur les transformations qui s'y opèrent. Des aménagements sans précédent qui ont un double objectif : valoriser et moderniser les collections.

RECONNAISSANCES

Consciente du patrimoine culturel et scientifique qu'elle possède mais également des adaptations nécessaires à sa valorisation, l'équipe de l'Aquarium-Muséum jongle subtilement entre science et pédagogie, héritage et technologie, art et tourisme, et ce, à travers toute une série de nouveaux projets. « *Cet héritage plus que centenaire, nous nous devons de le valoriser et de le moderniser* », explique d'emblée la directrice adjointe de l'institution universitaire, Sonia Wanson. Un travail de longue haleine entamé depuis quelques années déjà, qui se poursuit au quotidien et qui porte ses fruits puisque, depuis 2010, l'Aquarium-Muséum a été reconnu comme institution muséale et, plus récemment en 2015 à été classé attraction touristique "quatre soleils". Deux appellations contrôlées dont Sonia Wanson n'est pas peu fière. Et lorsqu'on lui demande le secret du succès, elle réplique humblement : « *D'abord, il n'y a pas d'institution équivalente en Région wallonne. Un autre atout est ensuite notre double collection : vivante à l'Aquarium qui compte près de 300 espèces, inerte au Muséum des sciences naturelles avec quelques 20 000 spécimens. Enfin, et surtout, un travail de qualité réalisé par une équipe motivée.* » Elle poursuit : « *Ces reconnaissances nous donnent des droits, des subsides, mais nous imposent également des devoirs car il nous faut maintenant maintenir le niveau.* »

Et pour ce faire, l'Institution a programmé une série d'investissements étalés sur quatre ans. La première phase du chantier a été l'aménagement d'un lagon tropical qui devrait être prêt en jan-

vier. « *Il faut que les espèces s'acclimatent, fait remarquer l'aquariste Marie Bournonville. De plus, il faut tenir compte de qui mange qui. On intègre d'abord les plus faibles, afin qu'ils repèrent les lieux et les cachettes éventuelles. Une fois que tous les pensionnaires ont pris leurs marques, les espèces vont encore devoir grandir.* »

En 2016, c'est tout le système d'accompagnement des visites à l'Aquarium qui fera lui aussi peau neuve. « *Nous avons conçu de nouvelles photos et fiches de présentation des espèces. Il était temps, car certaines étaient vieilles de plus de 20 ans et pas du tout homogènes. Nos nouvelles réalisations seront bien plus compréhensibles et surtout quadrilingues, cette fois. Dans un second temps, nous allons créer une application mobile, et, si le budget le permet, nous ajouterons aussi des bornes interactives : ainsi, le visiteur aura accès aux mêmes informations sur trois supports distincts.* »

NOUVEL ESPACE

Enfin, cerise sur le gâteau de cette rénovation, un tout nouvel espace muséal sera inauguré en 2017, à l'occasion du bicentenaire de notre *Alma mater*. La future "salle du trésor du patrimoine zoologique" donnera à voir des objets de grande valeur scientifique, historique ou artistique : les Blaschka, ces modèles en verre d'animaux marins (1886), des spécimens d'espèces disparues comme le Thylacine, des modèles d'animaux en cire des Ziegler, des dessins, croquis et carnets de voyages de l'explorateur et naturaliste Francis Laporte de Castelnau, etc.

Le chantier est certes vaste et, bien que quelques-uns de ses effets soient déjà visibles, il n'en est qu'à ses balbutiements. Il faudra être patient mais nul doute qu'une fois les aménagements terminés, l'Aquarium-Muséum de l'ULg sera un écrin digne de ses trésors.

Martha Regueiro

Voir aussi www.culture.ulg.ac.be/aquarium2015

La Nuit au Muséum

Balades contées, le vendredi 18 décembre, départs à 18h, 19h, 20h15 et 21h30.

Informations et réservation sur le site www.aquarium-museum.ulg.ac.be

EN 2 MOTS

DÉFENSE

André Dumoulin, chargé de cours au département de science politique, donnera un cours intitulé "Une politique européenne de défense" dans le cadre de l'Espace universitaire ULg à Verviers, le lundi 11 janvier à 14h, au musée des Beaux-Arts et de la Céramique, rue Renier 17, 4800 Verviers.

Contacts : tél. 04.366.52.88, courriel vicky-cerrada@ulg.ac.be, site www.ulg.ac.be/CEL

PATINOIRE

La régionale du Réseau de Bruxelles propose, le samedi 16 janvier à 10h45, une visite guidée de l'ancienne patinoire royale de Bruxelles construite en 1877 au cœur du quartier Saint-Gilles, transformée en lieu d'exposition de voitures de collection depuis 1975.

Rendez-vous à la patinoire royale, rue de Veydt 15, 1060 Bruxelles.

Contacts : inscriptions, tél. 0474.57.26.99, courriel desire.tassin@gmail.com

MÉDECINE DU TRAVAIL

L'Association royale des médecins diplômés de l'ULg (AMLg) organise des conférences de formation continue. Le vendredi 22 janvier à 20h, le Pr **Philippe Mairiaux** donnera une conférence intitulée "Le médecin du travail. Que peut-il vous apporter dans la prise en charge de la santé de votre patient ?", à la salle des fêtes du complexe du Barbou, quai du Barbou 2, 4020 Liège.

Contacts : tél. 04.223.45.55, courriel amlgasbl@gmail.com

CONCERT

Le Cimi- orchestre à cordes de l'ULg donnera, sous la direction de Sophie Pirard, un concert dans l'église Saint-Denis le dimanche 20 décembre à 15h. Au programme des œuvres de Haendel, Vivaldi, Telemann, Warlock.

Contacts : tél. 04 367 09 44, courriel Jean-Paul.Pirard@ulg.ac.be

COURS DE PHILOSOPHIE

Laurence Bouquiaux, présidente du département de philosophie à l'ULg, est chargée de rédiger les référentiels du futur cours de "Philosophie et citoyenneté" dans l'enseignement officiel. Dans une longue interview au *Vif-L'Express* (6/11), elle explique en quoi la philosophie est l'alliée naturelle de la démocratie. Elle apprend à mettre en question ce qui semble aller de soi, même si on ne résoudra pas des problèmes qui sont aussi – et peut-être d'abord – socio-économiques en disant à ces jeunes qu'il faut être respectueux, tolérants, et se réjouir chaque jour de vivre dans une "démocratie" européenne qui constitue l'horizon indépassable de ce siècle. Il n'est d'ailleurs pas exclu que la philosophie donne au contraire des raisons supplémentaires d'être révolté.

CROISSANCE LIMITÉE

En prélude au Congrès des économistes de langue française à l'ULg le 26/11, le Pr **Lionel Artige** (HEC-ULg) s'exprimait dans *La Libre Belgique* (24/11) sur les conditions de la croissance, thème du congrès. Aujourd'hui, nous connaissons une politique monétaire expansionniste pour soutenir la croissance par des taux d'intérêt proches de zéro. Nous arrivons aux limites de cette politique. Au niveau budgétaire, les marges de manœuvre sont aussi réduites en raison de l'importance des déficits et dettes publics. Nous devrions donc aller chercher des marges de manœuvre dans ces dépenses. Il serait peut-être judicieux de sortir les dépenses d'infrastructures du Pacte de stabilité européen.

JUDITH BUTLER



ULg-M. Houet

Le 16 novembre, **Judith Butler** a reçu les insignes de docteur *honoris causa* de l'ULg. Lors de sa conférence, elle a insisté sur l'importance de l'université comme lieu ouvert, garant d'une pensée critique. « Dans le climat actuel, il est d'autant plus essentiel, dit-elle, de continuer à penser notre monde, de décrypter les significations porteuses de sens et de pouvoir. Les sciences humaines et les lettres nous permettent d'effectuer ce travail. Parfois aussi, elles nous guident dans l'acceptation de nouvelles configurations sociales. »
www.ulg.tv/judithbutler

AUTOUR DE LA DIVERSITÉ

Lors de la Foire du livre politique le 7 novembre dernier, à l'occasion de la sortie de l'ouvrage *Dialogues sur la diversité* paru aux Presses Universitaires de Liège, la **MSH** a réuni quatre intervenants (**Aude Lejeune, Stéphanie Ardu, Hassan Jarfi et Marco Martiniello**) pour une table ronde. Les orateurs ont insisté sur la nécessité de continuer à vivre la diversité et de soutenir la promotion d'initiatives positives qui sont, au quotidien, vectrices de moments de vie en commun.
www.msh.ulg.ac.be

ATTENTATS



Les autorités de l'ULg et la communauté universitaire ont exprimé leur émotion après les attentats à Paris du 13 novembre et ont manifesté leur soutien aux familles endeuillées ainsi qu'aux nombreuses personnes blessées. La Fédération des étudiants de l'ULg a également tenu à réagir : plusieurs de ses membres ont rendu hommage aux victimes lors du rassemblement devant l'Hôtel de ville de Liège du 17 novembre. Par ailleurs, conjointement avec le cercle des étudiants musulmans de l'ULg, la Fédé a communiqué un message de solidarité envers les proches des victimes des attentats terroristes.
www.facebook.com/fedeulug

PORTAIT D'ARCHITECTURE

Créée suite à la fusion des Instituts supérieurs Lambert Lombard et Saint-Luc, la **faculté d'Architecture forme des professionnels de haut niveau ouverts aux problématiques de la société de demain**. ULg.TV a décidé de broser le portrait de cette Faculté aux multiples talents.
www.ulg.tv/facarchitecture

GOUTTES

Créer des microgouttes qui renferment elles-mêmes plusieurs petites gouttelettes ? Pas si simple. Une jeune chercheuse y est parvenue en utilisant un réseau de fibres.
<http://reflexions.ulg.ac.be/gouttesreseaux>

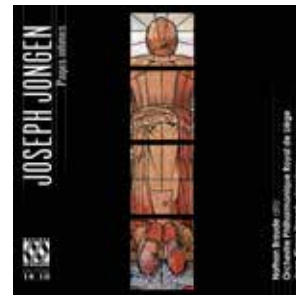
SUR LES TRACES DE LA PRÉHISTOIRE

Le laboratoire de **tracéologie** réalise des expériences sur l'usage d'outils sur des peaux, reproduisant ainsi des techniques datant de la préhistoire. Des recherches qui permettront d'en analyser les traces et résidus et peut-être de mieux comprendre l'évolution humaine.
 À découvrir en vidéo sur ULg.TV : www.ulg.tv/traceologie

SIDA

Une souche de **VIH associée à une évolution rapide de l'infection** a été détectée chez des patients cubains.
<http://reflexions.ulg.ac.be/VIHCuba>

MUSIQUE EN WALLONIE



Installée au sein du séminaire de musicologie de l'ULg, l'ASBL Musique en Wallonie vient d'éditer le 5^e volume de la "biographie musicale" de Roland de Lassus, la très belle *Missa Transfigurationis*, un livret anonyme écrit à Tournai aux XV^e et XVI^e siècles, ainsi que les *Pages intimes* de Joseph Jongen, deuxième album d'une série consacrée à la Grande Guerre. **Tous ces disques sont insérés dans des magnifiques livrets illustrés quadrilignes.**

<http://culture.ulg.ac.be/MEW2015>

OBITER DICTUM

Une dizaine d'étudiants de la faculté de Droit viennent de lancer *Obiter Dictum* qu'ils présentent comme "le nouveau journal des étudiants de la faculté de Droit, Science Po et Crimino de l'ULg". Les 600 exemplaires du 1^{er} numéro ont été mis en vente le 12 novembre dernier au B31, au prix de 1 euro. Le magazine entend parler de la vie de la Faculté et des cercles mais aussi du monde juridique et politique avec reportages, billets d'opinion, interviews et pages culturelles.
 Informations via www.facebook.com/obiterdictumulg

TALENTS LITTÉRAIRES

L'ULg compte un grand nombre d'écrivains, diplômés, membres du personnel ou docteurs *honoris causa*. Notre deuxième recension de l'année compte 23 ouvrages. Parmi d'autres perles, on remarquera la superbe écriture d'Olivier Dubouclez, l'excellent polar de Patrick Philippart, tandis qu'avec *Invisibles et remuants*, Nicolas Ancion signe peut-être son meilleur livre. Si vous aussi êtes écrivain, faites-le nous savoir...
<http://culture.ulg.ac.be/ulgistes2015-2>

BIBLIOTHÉRAPIE

Venue du monde anglo-saxon, la bibliothérapie commence à se développer chez nous, selon deux axes. D'une part, la littérature et son évident pouvoir de mises en mouvement, ainsi que les *feel good books* de plus en plus nombreux sur les tables des libraires. D'autre part, des ouvrages conçus scientifiquement par des spécialistes pour répondre à des troubles précis, comme c'est le cas du guide pratique de l'équipe de **Philippe Kempeneers**, qui aide efficacement à lutter contre l'éjaculation précoce. Les programmes de bibliothérapie – économiques, reproductibles, sans effets secondaires – ne manquent pas d'arguments séduisants.
<http://culture.ulg.ac.be/bibliothérapie>

LE 15^e JOUR DU MOIS MENSUEL DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE **249 DÉCEMBRE 2015** www.ulg.ac.be/le15jour

Département des relations extérieures et communication,
 place de la République française 41 (bât. 01), 4000 Liège

Éditeur responsable Annick Comblain

Rédactrice en chef Patricia Janssens, tél. 04.366.44.14, courriel le15jour@ulg.ac.be

Secrétaire de rédaction Catherine Eeckhout

Équipe de rédaction Henri Deleersnijder, Mélanie Geelkens,

Philippe Lamotte, Julie Luong, Ariane Luppens, Jean-Baptiste Marchal, Bastien Martin,

Sophie Minon, Marjorie Ranieri, Martha Regueiro, Fabrice Terlonge

Secrétariat, régie publicitaire Marie-Noëlle Chevalier, tél. 04.366.52.18

Mise à jour du site internet Marc-Henri Bawin

Maquette et mise en page Jean-Claude Massart (créacom) Impression Snel Graphics Dessin Pierre Kroll



LA COOPÉRATION À L'ULg

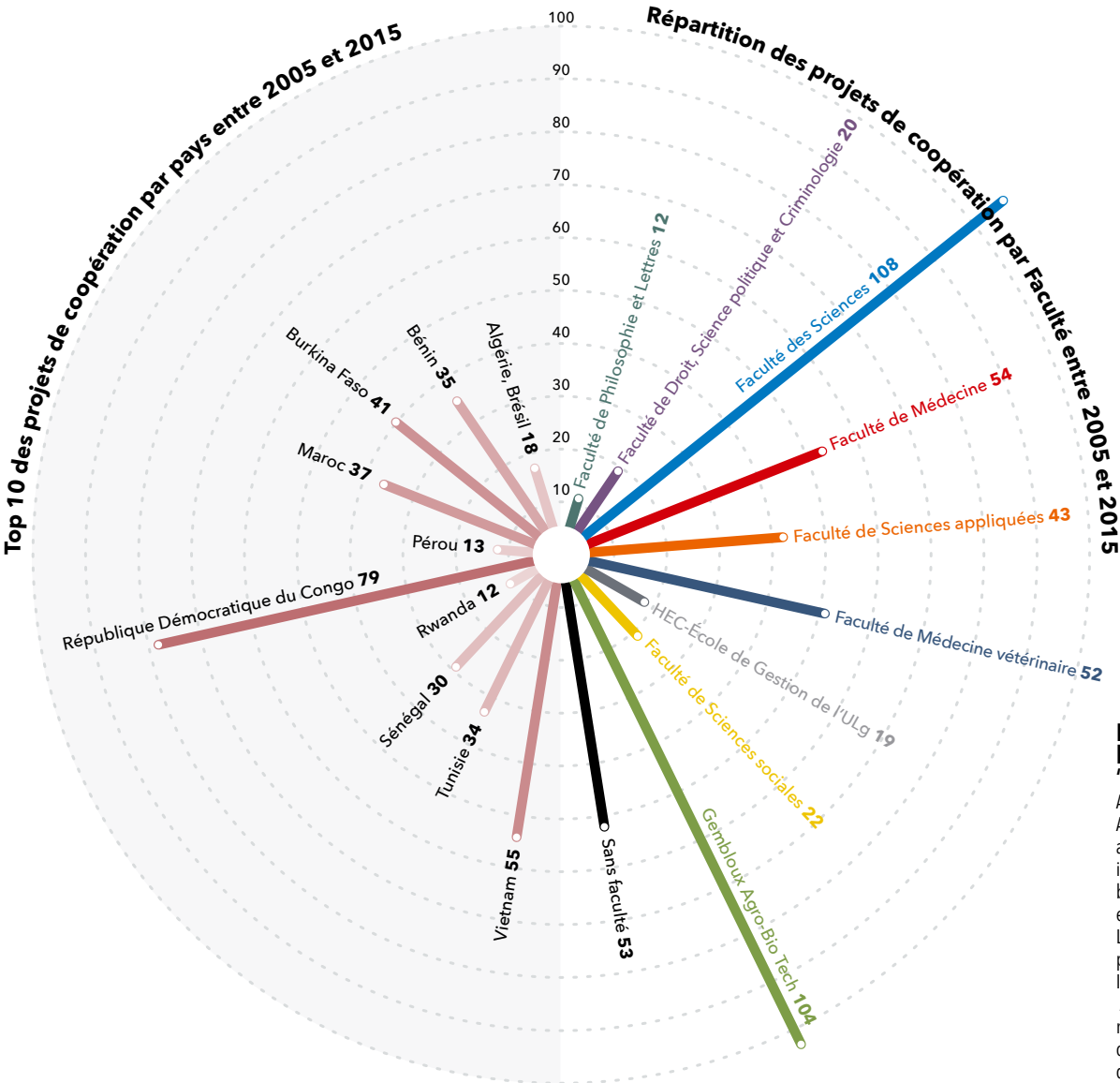
La coopération universitaire au développement est considérée comme un champ d'action prioritaire par l'université de Liège. Des dizaines de départements, services et laboratoires de l'Université collaborent aujourd'hui avec près de 40 pays en développement (PED). Le Centre pour le partenariat et la coopération

au développement (Pacodel) a pour objectif de développer la stratégie de coopération de l'ULg et de promouvoir les activités de coopération au sein de l'Institution. Au total, près de 500 projets de coopération suivis par le Pacodel au cours de ces dix dernières années ont été financés par la coopération fédérale belge ou

Wallonie-Bruxelles International, majoritairement en Afrique centrale. Chaque année, près de 80 étudiants de l'ULg effectuent un séjour dans un pays du Sud dans le cadre d'un stage ou d'un mémoire de fin d'études avec une bourse de la coopération fédérale belge ou du fonds de mobilité ULg : leurs destinations recourent

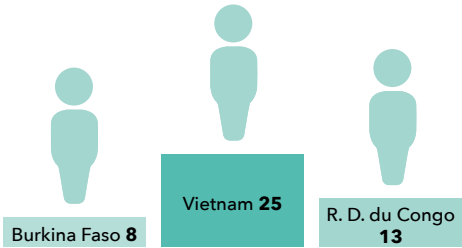
en grande partie la distribution des projets de coopération. Par ailleurs, les étudiants issus des pays en voie de développement (PED) représentent environ 7% de l'ensemble de la population étudiante.

Informations sur le site
www.ulg.ac.be/ri-pacodel

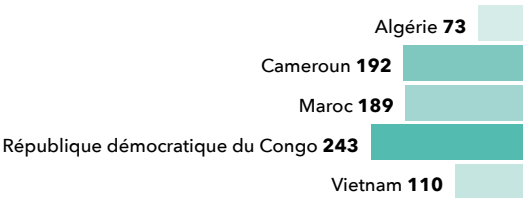


Le Pacodel organise le 2 février 2016 "Les rencontres du développement".
A cette occasion, le vice-premier ministre Alexander De Croo, ministre de la Coopération au développement, donnera une conférence intitulée "Pourquoi réformer la coopération belge au développement ? Priorités politiques et rôle des différents acteurs".
Le mardi 2 février à 17h, salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège.
Inscription par courriel : pacodel@ulg.ac.be
A cette occasion, le Pacodel présentera sa nouvelle brochure intitulée "Coopérer - La coopération au développement à l'Université de Liège"

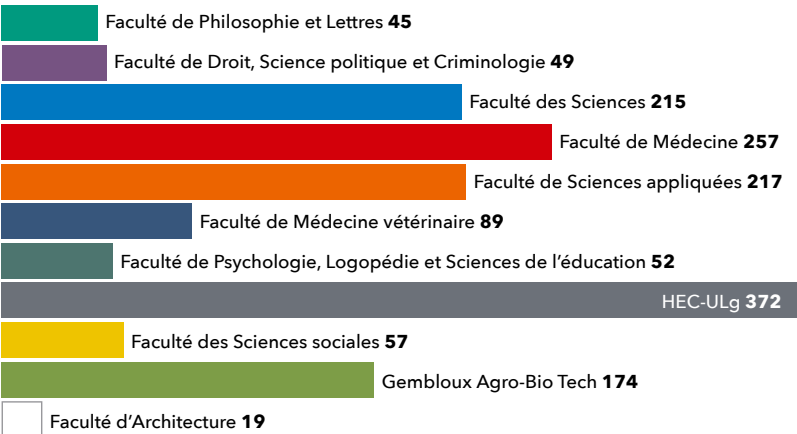
Bourses de voyage 2014, top 3 des destinations



Top 5 des nationalités des étudiants originaires des PED et inscrits à l'ULg en 2013-2014



Nombre d'étudiants originaires des PED par Faculté, année 2013-2014



COP21



La Conférence de Paris sur les changements climatiques se termine en ce moment au Bourget. L'ambition du gouvernement français est d'arriver à un consensus sur les efforts à faire pour limiter le réchauffement climatique à 2°C. Regards sur ce sommet international de deux jeunes chercheurs, Xavier Fettweis*, chercheur qualifié au FNRS, laboratoire de climatologie en faculté des Sciences, et Maxime Habran, chargé de cours adjoint en faculté de Droit, Science politique et Criminologie.

Le 15^e jour du mois : Vos travaux ont été repris par le Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Quels sont-ils ?

Xavier Fettweis : En tant que climatologue, j'étudie depuis quelques années la calotte glaciaire du Groenland (la glace rattachée au continent) pour tenter d'en prévoir le futur. Actuellement, le Groenland s'étend sur une superficie de 1 800 000 km² environ, ce qui équivaut à peu près à trois fois la superficie de la France. La hauteur de la glace atteint 3000 mètres par endroit. Mais, depuis 15 ans, les experts notent une fonte notable de la calotte glaciaire, laquelle provoque déjà une augmentation du niveau des mers – et de l'embouchure des fleuves – de 2 mm par an. Cette fonte risque de s'emballer et provoquer une montée des eaux de 20 cm en 2100. Ce qui est particulièrement inquiétant, c'est que la fonte de la calotte glaciaire, très lente mais inexorable, pourrait atteindre un point de non-retour car si elle s'amincit trop, elle ne pourrait plus se régénérer, ce qui conduirait à sa disparition totale dans dix siècles. Certes, 1000 ans, à l'échelle humaine, c'est énorme. Mais à l'échelle du climat, c'est demain ! Les grandes variations s'étendent plutôt sur 10 000 ans, voire 100 000 ans. Si la calotte glaciaire disparaît, elle entraînerait une hausse du niveau de la mer de 7,5 mètres en 3000. De façon non uniforme certes (en raison du déplacement des masses en jeu influencée par la gravité terrestre), mais autant dire que la Polynésie française (paradoxalement la plus touchée) serait rayée de la carte et que des villes comme Bruges, Anvers, Londres, Alexandrie, etc., risqueraient de disparaître sous les eaux.

Le 15^e jour : À plus court terme, les prévisions sont moins pessimistes ?

X.F. : Les prévisions actuelles pour 2100 évoquent une hausse des eaux de 80 cm, voire 1 mètre. Cela aura inévitablement une incidence sur toutes les zones côtières. L'objectif du Sommet de Paris est donc double à mon sens : limiter considérablement nos émissions de gaz à effet de serre et anticiper les changements en construisant des digues par exemple... Notons cependant que la Wallonie, à court terme, bénéficiera du réchauffement climatique : les hivers seront plus doux et les inondations moins fréquentes à cette saison, les rendements agricoles seront meilleurs. C'est tout à fait injuste mais le réchauffement climatique, causé notamment par les pays industrialisés, sera surtout défavorable aux pays du Sud. En conséquence, nous devrons nous attendre à un afflux massif de réfugiés "climatiques", si on ne fait rien. Mettre la question climatique au cœur des préoccupations politiques du monde entier, c'est faire preuve de solidarité et de respect pour les populations futures. À titre personnel, je pense que nous devons veiller à une consommation durable, à limiter nos déplacements en avion et à privilégier au maximum les transports en commun peu polluants.

* Xavier Fettweis est l'un des 330 signataires d'une lettre ouverte dans laquelle des scientifiques belges demandent des mesures immédiates pour atténuer le changement climatique : www.goodcop.be/#!fr/iobhx

Le 15^e jour du mois : Comment les politiques énergétiques ont-elles été abordées ?

Maxime Habran : Depuis le Traité de Lisbonne en 2009, la politique énergétique européenne est devenue un enjeu majeur car il faut, de toute évidence, réduire les émissions de gaz à effets de serre afin d'espérer contenir la hausse des températures à 2°C. La difficulté essentielle de cette COP21 est d'obtenir l'adhésion des pays industrialisés et des pays émergents sur un texte contraignant. Ce qui implique, à mon sens, de renforcer la politique de financement en faveur des pays du Sud, afin qu'ils puissent penser leur développement de manière durable.

Le 15^e jour : Quels sont les principaux obstacles sur la route d'un accord ?

M.H. : Les faits historiques d'abord : les pays occidentaux se sont enrichis sans s'inquiéter de la pollution ni de ses conséquences. La prise de conscience de l'indispensable révolution est douloureuse. Ensuite, la répartition des efforts : les pays industrialisés semblent moins touchés par le réchauffement climatique et, pourtant, ils doivent prendre une large part dans le processus d'inversion de la tendance ; par ailleurs, les pays émergents renâclent à freiner leur développement alors qu'ils ne sont pas les responsables du dérèglement climatique. Enfin, les échéances électorales qui maintiennent les hommes politiques dans la gestion du "court terme". Le sommet de Paris, à cet égard, est d'un intérêt majeur pour le gouvernement français qui voudrait engranger un succès dans ces négociations internationales afin d'en recueillir les fruits sur le plan national ! Il est important aussi pour l'Europe, active dans la croisade contre les émissions de gaz à effet de serre, et pour laquelle un accord permettrait de sensibiliser davantage encore ses 508 millions de citoyens dont la confiance en ses actions vient d'être mise à mal par un constructeur automobile...

Le 15^e jour : Qu'en est-il de la Belgique ?

M.H. : En matière d'environnement, notre pays est sans doute un "bon élève" en ce qui concerne le respect des directives européennes. Le paquet "Énergie-Climat 2030" (40% de réduction de gaz à effet de serre, 27% d'efficacité énergétiques et 27% d'énergies renouvelables) a été traduit dans les faits. Le gouvernement fédéral et les gouvernements régionaux ont incité les entreprises et les particuliers à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, par exemple, et ils ont soutenu (un temps du moins !) les énergies renouvelables en accordant des primes aux citoyens afin qu'ils accèdent à ces innovations. On note cependant une réelle difficulté à rendre pérennes les décisions prises... L'enjeu est de taille mais la réduction de la pollution aura des conséquences sur notre économie, ce qui explique la frilosité de nos politiques. L'industrie et l'agriculture, grandes consommatrices d'énergie fossile, productrices et émettrices de CO₂, devront revoir leurs méthodes, leurs habitudes. Et cela affectera notre manière de vivre, indiscutablement.

Propos recueillis par Patricia Janssens

